



**20
20**

**Rapport d'activité
Assemblée Générale
du 5 juin 2021**

www.familles-de-france.org

SOMMAIRE

4	CARTE D'IDENTITÉ
5	REPRÉSENTATION DE NOS ADHÉRENTS
6	VIE STATUTAIRE
7	FONCTIONNEMENT
8	BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
9	AGENDA
10	FORMATIONS
11	MOMENTS FORTS DE 2020
13	REPRÉSENTATION DE L'UNAF AU CESE
15	REPRÉSENTATION DE L'UNAF
16	COFACE
17	HCFEA
21	PÔLE VIE ASSOCIATIVE
25	PÔLE POLITIQUE FAMILIALE
31	PÔLE ÉDUCATION
33	PÔLE SANTÉ
37	PÔLE LOGEMENT
40	PÔLE CONSOMMATION
48	PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE
51	PÔLE COMMUNICATION

CARTE D'IDENTITÉ



Familles de France participe à la défense des intérêts de la famille au sein d'un réseau qui propose des actions à visées sociale, économique, de protection du consommateur et d'éducation ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.

Reconnue d'utilité publique, la Fédération nationale Familles de France est :

- Agréée d'éducation populaire ;
- Agréée organisation nationale de consommateur ;
- Agréée organisme de formation ;
- Agréée association d'utilisateurs du système de santé.
- Affiliée à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

FIN 2019, FAMILLES DE FRANCE EST PRÉSENTE DANS

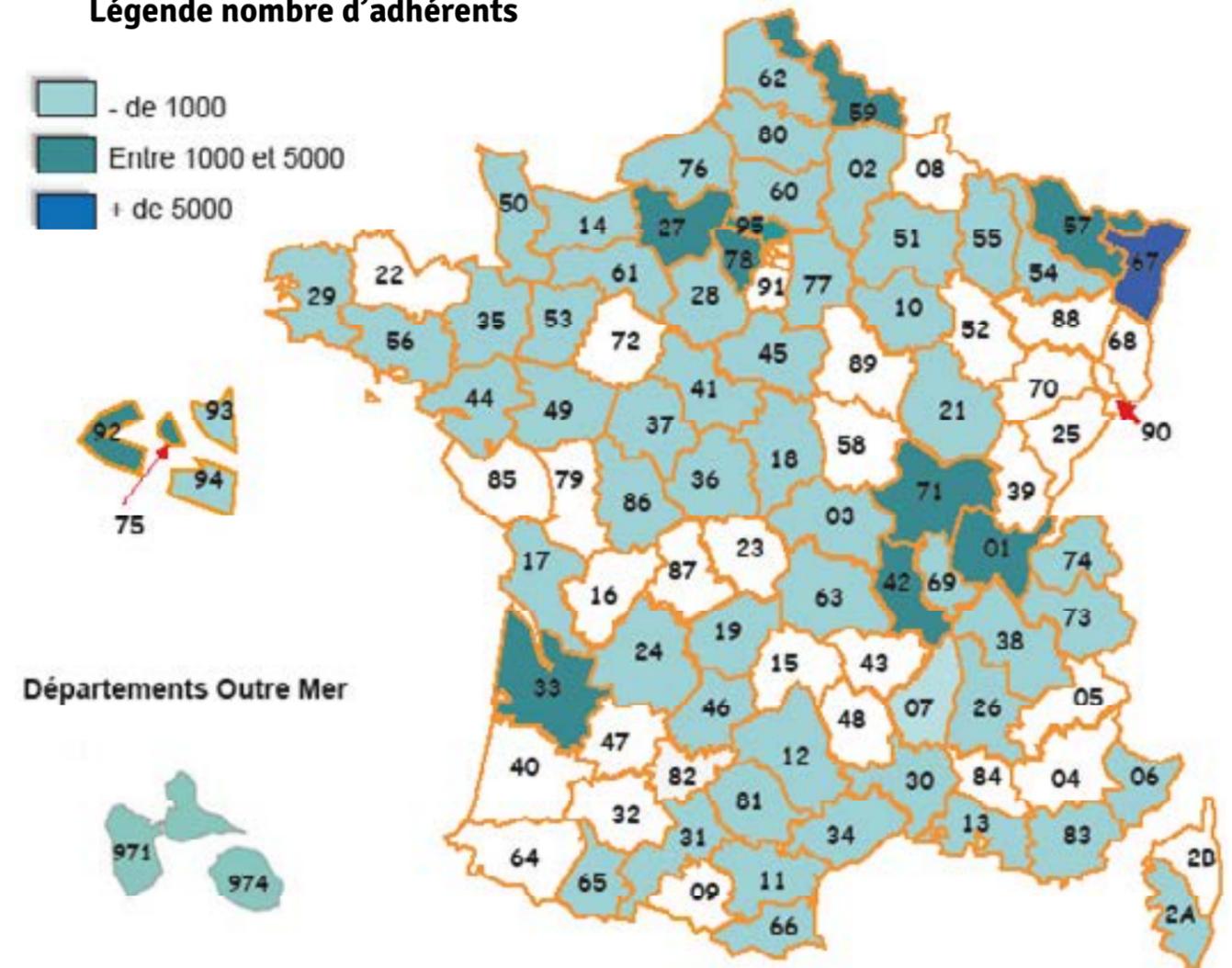
65 départements de Métropole et d'Outre-mer
soit

44 fédérations départementales
195 associations Familles de France
de Métropole et d'Outre-mer selon
le modèle de l'association loi 1901
Plus de **29 730** familles

REPRÉSENTATION DE NOS ADHÉRENTS DE NOS IMPLANTATIONS

Légende nombre d'adhérents

- de 1000
- Entre 1000 et 5000
- + de 5000



VIE STATUTAIRE

VIE STATUTAIRE

La fédération nationale est administrée par un conseil d'administration et un bureau.
L'assemblée générale se réunit une fois par an.

Le Conseil d'administration fixe les orientations du Mouvement dont la mise en oeuvre est assurée par la Fédération nationale sous l'autorité du Président.

Les membres du Conseil d'administration ont statué sur les points liés à la stratégie du Mouvement et à l'actualité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est composé de 24 administrateurs issus de 19 départements :

BARANGER Luc (37),
BELKIRI Jamy (13),
BULA Amandine (59),
de COMBEJEAN Philippe (67),
DELANNOY Jacqueline (95),
DELENTE Raphaëlle (30),
DESBROSSES Bernard (71),
DESSY Éric (60),
DURIN Virginie (75),
GADIFFET Jean-Michel (80),
GONZALEZ Georges (66),
GUYENET Jean-Jacques (57),
HEE Charly (60),
HEYD Christian (67)
HUET Chantal (95),
LACHAUD Mireille (30),
LANGLOIS-JOUAN Marie-Madeleine (36),
LORRAIN Fernand (54),
MORAND-MONTEIL Nicolas (24)
REGRAGUI Samir (66),
RICHARD Bernard (42),
RUAULT Jacqueline (28),
VENEAU Michel (92),
VIEUVILLE Pierre (83).

FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois : 28-25/01/2020, 04/07/2020, 19/09/20, 10/10/20, 28/11/2020.

Participation : voir tableau

	24&25/1/2020						Nombre de présences	Nombre d'absences	Nombre de pouvoirs
	24/1/20	25/1/20	4/7/20	19/9/20	10/10/20	28/11/20			
BAGUANT Urvaszée	1	1	1				2	0	1
BARANGER Luc	1		1	1	1	1	4	1	1
BELKIRI Jamy	1	1	1	1	1	1	6	0	0
BRAND Christiane	1		1				1	1	1
BULA Amandine	1		1		1	1	2	2	2
CHRÉTIEN Patrick	1	1	1				3	0	0
De COMBEJEAN Philippe	1	1	1	1	1	1	3	0	3
DELANNOY Jacqueline				1	1	1	3	0	0
DELENTE Raphaëlle	1	1	1	1	1	1	6	0	0
DESBROSSES Bernard	1	1	1	1	1	1	5	1	0
DESSY Éric	1	1	1	1	1	1	6	0	0
DURIN Virginie		1	1	1	1	1	5	1	0
FOULQUIER-GAZAGNES Thierry	1	1	1				2	0	1
GADIFFET Jean-Michel				1	1	1	3	0	0
GIRARD Danièle			1				1	2	0
GONZALEZ Georges					1		0	2	1
GRIFFLIN Monique	1	1	1				1	0	2
GUYENET Jean-Jacques	1	1	1	1	1	1	4	0	2
HEE Charly	1	1	1	1	1	1	6	0	0
HEYD Christian	1		1	1	1	1	4	1	1
HUET Chantal	1	1	1	1	1	1	6	0	0
LACHAUD Mireille	1	1	1		1	1	2	1	3
LANGLOIS-JOUAN M. Madeleine			1	1	1		1	3	2
LORRAIN Fernand	1	1	1	1	1	1	4	0	2
MORAND-MONTEIL Nicolas						1	0	2	1
REGRAGUI Samir	1	1	1			1	4	2	0
RICHARD Bernard	1	1	1	1	1	1	6	0	0
RUAULT Jacqueline	1	1	1	1	1	1	6	0	0
VENEAU Michel					1	1	2	1	0
VIEUVILLE Pierre	1	1	1	1	1	1	5	0	1
VIVIEN Catherine	1	1	1				1	0	2

 pas en poste à cette date
 plus en poste à cette date

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AGENDA

Au 31 décembre 2020, le Bureau est composé de 8 membres :

Présidente : Chantal HUET (élue le 19 septembre 2020)

Vice-Présidentes : Virginie DURIN et Mireille LACHAUD

Secrétaire Général : Jean-Jacques GUYENET

Secrétaire adjointe : Jacqueline RUAULT

Trésorier : Charly HÉE

Trésorier adjoint : Éric DESSY

Le Bureau s'est réuni 4 fois : 17/01/2020, 23/04/2020, 29/05/2020, 05/11/2020.

Participation : voir tableau

	17-janv	23-avr	29-mai	05-nov	Nombre de présences
CHRÉTIEN Patrick	1,00	1,00	1,00		3,00
DESBROSSES Bernard	1,00	1,00	1,00		3,00
DESSY Eric				1,00	1,00
DURIN Virginie	1,00	1,00	1,00	0,50	3,50
GUYENET Jean-Jacques	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00
HÉE Charly	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00
HUET Chantal	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00
LACHAUD Mireille	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00
RUAULT Jacqueline	1,00	0,00	1,00	0,75	2,75

 pas en poste à cette date
 plus en poste à cette date

agenda rétrospectif 2020		
14/01/2020	M. Christian et Mireille Huet	CCBE : participation à la célébration des vœux
14/01/2020	M. Charly HÉE et Éric DESSY	CCBE : audit des comptes réglementés de vote d'éligibilité
29/05/2020	M. HEE	DMP Finances Personnel Finances - Laurent David, directeur général, et Jean-Marie Destefano, directeur général adjoint : participation au départ annuel au crédit à la consommation avec les dirigeants du groupe agricole
05/11/2020	M. HEE et V. DURIN	Assemblée générale des Finances Personnel Finances (FP) : participation à la célébration de 20000 adhérents de l'association
05/11/2020	Mireille LACHAUD	Membre du Tribunal - audience introduction d'office des usagers : participation à la réunion de groupe de travail à l'initiative des consommateurs et tribunal européen
05/11/2020	M. HEE	AGENCE AGRI-COOP du groupe agricole à l'initiative de l'association des consommateurs
05/11/2020	M. HEE	FAI : participation à l'assemblée générale ordinaire
05/11/2020	M. HEE	Fédération départementale d'Énergie et Eau (FEE) : participation à l'AG
05/11/2020	Mireille LACHAUD et Éric DESSY	Départ - Éric DESSY, rapporteur de la commission des comptes de l'association pour la période 2019 : audit des comptes de l'association
05/11/2020	Mireille LACHAUD et Éric DESSY	Membre du Tribunal - audience introduction d'office des usagers : rencontre avec Adrien Tardif, secrétaire général en charge de relations et des parties

FORMATIONS

MOMENTS FORTS 2020



« Tour de France » du réseau

RESEAUTER c'est se parler, être solidaires pour se renforcer les uns, les autres, être réactifs aux nouvelles idées et activités. Tel était l'objectif pris lors de la journée du réseau 2019.

Familles de France a su s'adapter à la pandémie COVID-19 et en 2020 ce sont plus de six réunions en visioconférence durant le mois de novembre qui ont mis en relation les acteurs de notre mouvement. Dix-neuf fédérations départementales et douze associations locales ont pu ainsi partager leurs questionnements et leurs souhaits en cette période COVID.

Si la crise sanitaire a très largement impacté notre réseau associatif, celui-ci a su faire face aux difficultés économiques et sociales, lever les nombreux obstacles et continuer à être porteur de lien social.

BILAN FORMATION des responsables associatifs Familles de France en 2020						
	THEMES	PÔLES	DATES	HORAIRES	lieu	nb de participants
1	Réunion Régionale Hauts de France	Réseau / Gabrielle	22/02/2020	1 journée	Lille	30
2	Accès aux droits / animer une campagne d'informations bourses aux droits	PF / O.Coutaudier	25/02/2020	1 journée	Paris	19
3	Extranet	Communication / Sharon	21/01/2021 29/01/2021	2 fois 1/2 journée	Paris	3+4
4	Surendettement	Conso / J.Ruault	17/02/2021	1 journée	Dreux	12
5	Normalisation dans le secteur de L'Electroménager - AFNOR	Conso / Intervenants Extérieurs	19/03/2021	1/2 journée	Paris	7
6	Augmenter sa visibilité sur les réseaux sociaux	Communication / Sharon	23/03/2021	1/2 journée	Paris	4

Une Femme à la tête de Familles de France !



Le 19 septembre 2020 pour la première fois depuis la création du mouvement une femme a été élue présidente à la tête de Familles de France.

Mère de Famille et Présidente d'une association locale, engagée dans le mouvement familial depuis 25 ans, Chantal Huet occupait la fonction de Secrétaire Générale de la Fédération Nationale au cours de son précédent mandat.

La première présidente de Familles de France, a souhaité apporter un soutien efficace aux associations locales du réseau. Elles agissent au service des familles car Familles de France mise sur les familles pour construire des rapports plus complémentaires entre les femmes et les hommes dans notre société.

MOMENTS FORTS 2020

AUDITION
AU SÉNAT
DU 15
OCTOBRE
2020

PROJET DE LOI DE
FINANCEMENT DE LA
SÉCURITÉ SOCIALE POUR
2021 - BRANCHE FAMILLE

A L'ATTENTION DE MME ELISABETH DOINEAU, RAPPORTEUR
WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



Familles de France auditionné au Sénat

Familles de France a participé le 15 octobre 2020 à une table ronde des associations familiales organisée par la commission des affaires sociales du sénat dont la rapporteure était la sénatrice Elisabeth DOINEAU. Ce fut l'occasion pour Chantal HUET, présidente, accompagnée de Charly HÉE, de rappeler les principales préoccupations du mouvement : le bonheur des familles, l'épanouissement personnel, le projet familial et ce qui est essentiel pour une famille.

Concernant l'examen du PLFSS 2021 – branche famille, Familles de France précisa sa position sur :

- la baisse de la natalité,
- le congé de paternité et d'accueil.

Familles de France a également évoqué ses souhaits :

- un congé parental ambitieux,
- un statut pour les aidants,
- une prime de naissance universelle avant la naissance pour toutes les familles,
- une réévaluation des barèmes et des plafonds,
- une politique du logement (1er poste de dépense) qui soutienne les familles,
- des moyens supplémentaires pour la petite enfance.



COVID-19 et Familles De France

L'arrivée du coronavirus nous a désarmés.

Pour notre réseau Familles de France solidarité, organisation, réactivité ont été des maîtres mots. 90 % de notre réseau associatif s'est mobilisé lors de la crise sanitaire - et du confinement imposé - pour faire perdurer le lien entre responsables bénévoles et les adhérents de leur association, proposer des activités par voie numérique : visioconférences, concours d'écriture et de dessin, répondre à la demande des familles locales dans le besoin, organiser des actions de solidarité locale.

La fédération nationale a également transformé sa communication en envoyant de nombreux mails pleins de conseils : actualités sur les lois, liens pour s'évader ou trouver des idées d'occupation en familles. Elle a également encouragé et accompagné les associations à développer entraide (confection de blouses et masques) et à initier de nouveaux services (collecte alimentaire, accueil enfants des personnels prioritaires, aide aux étudiants, portage médicaments ou denrées alimentaires...).

REPRESENTATION UNAF FAMILLES DE FRANCE AU CESE

Le Conseil Économique Social et Environnemental

Le CESE est la 3ème assemblée de la République Française.

L'Assemblée Nationale assure la représentation des citoyens, le Sénat celle des territoires, le CESE représente la société civile. Il est constitué de représentants de la société civile désignés par les organisations suivantes : syndicats de salariés, représentants d'entreprises, d'agriculteurs, d'artisans... par des représentants de l'économie solidaire, des associations mutualistes, familiales, étudiantes, environnementales, humanitaires, de jeunesse.

L'année 2020 a été très particulière. C'était une année de transition entre deux mandatures, et dans le cadre d'une réforme de fond du CESE dans sa composition. C'est l'année de l'entrée des conventions citoyennes hébergées au CESE et accompagnées par son organisation. On retiendra la convention sur le climat qui a été fortement médiatisée.

L'année 2020 a été aussi celle d'une pandémie, et pour la première fois de son histoire, le CESE ne s'est plus réuni durant plusieurs semaines avant que les nouvelles technologies permettent une nouvelle organisation y compris pour des séances plénières à distance, puis en semi-présentiel.

Enfin, le mandat qui devait se terminer le 15 novembre 2020 a été prolongé pour une durée maximale de 6 mois afin de finaliser la nouvelle organisation, de voter la loi et de publier les décrets d'application.

Les travaux sont organisés en section, travaillant sur des thématiques propres.

Nous travaillons dans la section économie et finances. Elle a obligation de préparer le rapport annuel sur l'état de la France Rapport Administratif Economique Financier, seul rapport obligatoire pour le CESE.

Les avis de 2020

Malgré cette situation très difficile 31 avis ou contributions ont été présentés au vote de l'assemblée plénière et tous adoptés.

Chaque avis fait l'objet d'une parution téléchargeable sur le site internet du CESE. Une synthèse l'accompagne. Plusieurs dossiers de 2020 étaient particulièrement orientés sur des sujets intéressant les familles.

Des exemples pour 2020 :

- L'accès aux services publics dans les territoires ultra-marins.
- Développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales.
- L'hôpital au service du droit à la santé pour tous.
- La prévention ou la réduction du chômage de longue durée dans une perspective d'action territoriale
- Pour une alimentation durable, ancrée dans les territoires.

(CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL)

Nous avons travaillé sur la rédaction du Rapport annuel sur l'État de la France, se donner un nouveau cap et l'avis « Les investissements nécessaires pour l'avenir, enjeux et déclinaisons ».

L'ensemble de ces travaux du CESE sont disponibles à cette adresse.

<http://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies>

La participation citoyenne au CESE

Elle peut prendre plusieurs formes :

Tirage au sort : Les groupes de citoyennes et citoyens tirés au sort sont mis en place pour accompagner une formation de travail composée de conseillers du CESE. Les travaux du groupe citoyen viennent ainsi nourrir l'avis final qui a vocation à être voté en assemblée plénière du Conseil.

Plateforme numérique : La mise en place de consultations numériques a vocation à recueillir l'avis du plus grand nombre sur un sujet particulier. Les contributions des citoyennes et citoyens nourrissent les travaux de la formation de travail en charge de rédiger un avis, qui a vocation à être voté en assemblée plénière.

Pétition citoyenne : Le CESE peut être saisi d'un sujet dès lors qu'une pétition lui est adressée par voie papier ou numérique, et recueille 150 000 signatures minimum, et respecte tous les critères définis par la loi. Depuis 2017, le Conseil a, par ailleurs, mis en place un dispositif de veille active des pétitions sur les plateformes en ligne. Dans le cas de l'observation de l'émergence d'un sujet dont le thème fait partie intégrante des responsabilités fondamentales du CESE, le Conseil peut s'auto-saisir de la problématique soulevée par la ou les pétitions identifiées sur ce sujet donné.

Convention citoyenne pour le climat

Le CESE a organisé la Convention citoyenne pour le climat réunissant 150 personnes tirées au sort. Les 150 membres se sont réunis la première fois le 4 octobre 2019.

Leur mandat : définir un ensemble de mesures structurantes pour parvenir à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France d'au moins 40% d'ici à 2030 par rapport à 1992, dans un esprit de justice sociale. Le 21 juin 2020, ils ont remis à l'exécutif un rapport composé de 48 objectifs et 149 propositions. Ces propositions se retrouvent dans le projet de loi climat et résilience »

Nouvelle mandature et réforme :

La réforme du CESE interviendra en 2021, la nouvelle mandature devrait être installée en Mai 2021.

Patrick Chrétien
Conseiller du CESE



REPRÉSENTATION DE L'UNAF

L'UNAF, en vertu des missions qui lui sont confiées par la loi, joue quatre rôles :

1/ Donner des avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2/ Représenter officiellement, auprès des Pouvoirs Publics, l'ensemble des familles sans exception, et pas uniquement les adhérents des associations familiales.

3/ Gérer tout service d'intérêt familial confié par les pouvoirs publics

4/ Ester en justice si les intérêts matériels et moraux des familles sont mis en cause

FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

L'UNAF a le fonctionnement classique pyramidal d'un mouvement associatif. Une assemblée générale se réunit chaque année durant deux jours dans une ville de France pour procéder aux opérations statutaires d'approbation des rapports d'activité, financier, d'orientation et moral. Ces journées sont aussi l'occasion de travailler des thématiques choisies par le Conseil d'administration

FAMILLES DE FRANCE AU SEIN DE L'UNAF

Nos représentants font partie de groupes de travail soit au niveau des pôles ou des départements :

Patrick CHRÉTIEN est secrétaire général du conseil d'administration, Président de la conférence des mouvements et président de la commission d'agrément et d'arbitrage. Il fait partie du groupe de l'UNAF au CESE (voir rapport du CESE) sur plusieurs départements. Il travaille dans le département « droit de la Famille, parentalité, enfance », où il est plus précisément en charge de la petite enfance.

Bernard DESBROSSES s'occupe des finances au bureau mais il est aussi membre de l'instance de contrôle du fonds spécial. Il est membre du HCFEA et du CNCPH.

Jacques BUISSON est élu à la CNAF. Il est le chef de file de la délégation des familiaux qui comprend 5 titulaires et 5 suppléants. La délégation se réunit en moyenne 2 fois par mois à l'UNAF pour la préparation des différentes instances et prépare les interventions pour le CA et pour les commissions (commission d'action sociale, d'administration générale, des prestations légales, ect) ; environ 55 séances par an.

Mireille LACHAUD travaille sur le département « droit de la famille, parentalité, enfance » en charge du dossier des violences conjugales et intrafamiliales et sur le département « économie » pour le dossier de l'égalité homme/femme » en lien avec la conciliation des temps professionnels et familiaux. Chaque année, l'UNAF réunit deux fois les présidents d'UDAF, les directeurs d'UDAF et les administrateurs UNAF durant deux jours.

Familles de France a participé à plusieurs temps forts de l'unaf.

Familles de France a publié des articles dans le magazine réalités familiales et dans le lettre de la conférence des mouvements.



Familles de France a poursuivi son affiliation à la COFACE. Notre représentante, Virginie DURIN a assuré le rôle de trésorière de cet organisme et a participé à ses travaux.

COFACE Families Europe est un réseau pluraliste d'associations de la société civile représentant les intérêts de toutes les familles.

La mission de la COFACE est de contribuer à une meilleure élaboration des politiques au niveau de l'Union Européenne pour apporter un changement positif dans la vie des millions de familles vivant en Europe. Pour exemple : le 15 décembre 2020, la Commission européenne a publié une proposition initiale de règlement intitulée « Loi sur les services numériques ».

COFACE Families Europe a suivi le développement de ce texte législatif depuis le début et a répondu à la consultation initiale lancée par la Commission.

En l'état, la proposition actuelle de la loi sur les services numériques comprend des progrès notables, en particulier dans les domaines de la publicité et de la sécurité en ligne, mais elle ne parvient pas non plus à résoudre de nombreux problèmes tels que la promotion de la portabilité des données plus facile ou l'autonomisation des utilisateurs de plates-formes de services numériques.

Cette brève évaluation a d'abord évalué dans quelle mesure les propositions de la COFACE sont reflétées dans l'AVD, puis met en évidence des articles importants du point de vue de la société civile.



Installé le 13 décembre 2016, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est composé en nombre égal d'hommes et de femmes et a pour missions d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

Les missions du HCFEA

Le HCFEA est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Il formule toute proposition de nature à garantir le respect des droits et la bientraitance des personnes vulnérables à tous les âges de la vie ainsi que la bonne prise en compte des questions éthiques.

Il donne un avis sur tout projet de mesure législative concernant l'enfance, l'avancée en âge des personnes âgées et des personnes retraitées, l'adaptation de la société au vieillissement et la bientraitance, et peut en assurer le suivi.

Il peut être saisi par le Premier ministre, les ministres chargés de la famille, des personnes âgées, de l'enfance et les autres ministres concernés, de toute question relative à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge des personnes âgées et des retraités et à l'adaptation de la société au vieillissement ainsi qu'à la bientraitance. Il peut également s'autosaisir sur ces mêmes champs de compétence.

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

Les textes fondateurs

Le fonctionnement et la composition du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge sont fixés par un décret qui prévoit une formation plénière et des formations spécialisées recouvrant l'ensemble des champs de compétence du Haut Conseil : personnes âgées et personnes retraitées, enfance et famille.

Le Haut Conseil comprend trois vice-présidents nommés par arrêté du Premier ministre et chargés d'assurer chacun la présidence d'une de ces trois formations. Cet arrêté détermine également l'ordre selon lequel chacun d'eux exerce, pour une année, la présidence du Haut Conseil.

AVIS COMMUN SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES 1000 PREMIERS JOURS Avis adopté par le Conseil de la famille et le Conseil de l'enfance et de l'adolescence le 15 octobre 2020

La commission sur « Les 1000 premiers jours », présidée par Boris Cyrulnik, a remis ses propositions le 8 septembre dernier. Le HCFEA salue la volonté de renforcer les politiques publiques de la famille et de l'enfance autour du moment clé de cette période des 1000 premiers jours de l'enfant et approuve les orientations générales du rapport. Si elles fournissent des lignes directrices, ces orientations demandent néanmoins à être rapportées aux possibilités concrètes de leur mise en œuvre.

La commission met l'accent sur une période clé pour le développement futur de l'enfant (du quatrième mois de la grossesse aux 2 ans de l'enfant), la période des 1000 jours. Elle pointe le rôle central de l'attention bienveillante dont il doit bénéficier de la part de ses parents mais aussi de l'ensemble des personnes qui l'entourent au cours de cette période charnière, et de la puissance publique.

Le premier apport de ce travail est de présenter l'état de la recherche la plus récente sur la santé globale de l'enfant, son développement affectif, moteur, cognitif et social, et certaines des conditions qui sont favorables à ce développement. Le rapport insiste notamment sur l'importance des interactions entre l'enfant d'une part, et les personnes et le monde qui l'entourent d'autre part.

Les constats tirés des études scientifiques conduisent la commission à préconiser une amélioration de l'accompagnement de la grossesse, de la naissance et de l'établissement des premiers liens entre parents et enfants. Les propositions qui en découlent insistent sur la nécessaire convergence des actions en faveur de la santé et du bien-être de l'enfant et de ses parents.

Le HCFEA approuve la proposition de créer un « parcours 1000 jours », avec comme objectif de mettre en place un suivi renforcé de la santé de la mère et du bébé, un accompagnement personnalisé et un accès à une meilleure information et écoute des parents, à chaque étape du développement de l'enfant, pour sécuriser les parents, limiter leur isolement et prévenir leur épuisement.

L'enjeu de ce parcours des 1000 jours est de proposer une réponse individualisée aux fragilités éventuelles des enfants et des parents :

- assurer un meilleur suivi et une prise en charge dans la durée des enfants nés prématurés ;
- repérer plus précocement les difficultés développementales – même si le rapport n'entre pas dans les questions de prise en charge éventuelle qui s'en suivent ;
- identifier et prendre en charge les dépressions maternelles du pré et post-partum, et les troubles psychiques des parents ;
- apporter des réponses aux situations des familles en grande précarité ; mieux connaître les situations de violences conjugales et intervenir plus efficacement.

Il pointe l'attention à porter aux situations de handicap – sans toutefois en préciser les orientations.

Le HCFEA se félicite de l'importance qu'accorde le rapport à la recherche sur la petite enfance et salue la proposition de renforcer des pôles de recherche sur ce thème avec une meilleure collaboration entre la recherche fondamentale et les savoirs expérientiels des services petite enfance et des parents eux-mêmes.

Un ensemble d'initiatives et de structures existent déjà aujourd'hui qui contribue, au moins en partie, à l'atteinte des objectifs proposés. Il s'agit d'identifier à quelles conditions et avec quels moyens on pourrait passer de cet existant aux progrès souhaités, et ce, si possible, pour l'ensemble des parents sur l'ensemble du territoire. Ce rapport soulève donc de nouvelles questions en terme de mise en œuvre de politiques publiques. Quelles sont les modalités et conditions de faisabilité des propositions avancées ? Quels sont les besoins relationnels, de soin et de protection des jeunes enfants sur cette période sensible ? Quelles réponses peuvent être apportées, que ce soit par les parents et leurs familles, par exemple au travers de différentes formes de congés (maternité, paternité et deuxième parent, parentaux), ou par des services et structures de qualité et professionnalisées ?

Les propositions avancées dans les rapports du Conseil de la famille et du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA sont, pour une part, différentes de celles du rapport de la commission des 1000 jours.

En effet, en matière d'accueil du jeune enfant, les propositions de la commission reposent sur l'idée qu'il est bon pour l'enfant d'être avec ses parents tout au long de sa première année de vie. Pour parvenir à cet objectif, le rapport fait trois propositions :

- un allongement du congé de maternité de deux semaines ;
- un congé de paternité et second parent substantiellement allongé pour atteindre neuf semaines (sans préciser quelle part serait obligatoire) ;
- la mise en place d'un congé parental de neuf mois bien indemnisé (a minima à hauteur de 75 % du salaire) et partageable entre les deux parents (sans préciser le degré de transférabilité du congé entre les parents).

Le HCFEA part d'une approche en partie différente. Comme les études scientifiques citées par le rapport sur « Les 1000 premiers jours » le montrent, c'est prioritairement au cours des six premiers mois que l'enfant a besoin d'être auprès de l'un et/ou l'autre de ses parents. Confier l'enfant à un intervenant extérieur (crèche, assistante maternelle) à partir de six mois, voire avant, n'est pas incompatible avec cela, à condition de garantir la qualité de cet accueil.

Ce choix est d'ailleurs cohérent avec le souhait des parents eux-mêmes : si entre zéro et six mois, la garde par les parents – majoritairement la mère – est jugée la mieux adaptée par 87 % des parents, ce taux passe à 46 % entre six mois et un an et à 30 % entre un et deux ans.

Confier l'enfant à un intervenant tiers peut éviter, notamment pour les mères, une interruption trop longue de l'activité professionnelle dont on sait qu'elle est fortement préjudiciable à leur parcours professionnel et à l'équilibre économique des familles. Cette solution permet en particulier de répondre aux besoins des mères isolées actives qui ont la garde principale des enfants suite à une rupture conjugale, pour éviter le retrait partiel ou total de l'emploi dont on sait qu'il accroît les risques d'appauvrissement. Pour que tous les parents qui le souhaitent puissent recourir à un intervenant extérieur à l'issue de leurs congés, il convient de renforcer l'offre quantitative et qualitative d'accueil des tout-petits. Cette offre englobe les places en crèches, les assistantes maternelles qui restent le premier mode d'accueil hors famille, ainsi qu'une variété de modes d'accueil intermédiaires qui favorisent une socialisation progressive et accompagnée par les parents.

En parallèle, il convient de repenser les congés parentaux pour permettre aux parents qui le souhaiteraient de garder leur enfant tout au long de sa première année. Parmi d'autres solutions, la facilitation du congé parental à temps partiel, et en particulier à temps partiel partagé entre les deux parents, permettrait un meilleur équilibre des présences et responsabilités parentales. Elle permettrait aussi de tendre vers plus d'égalité parentale et professionnelle entre les femmes et les hommes, et ce, même si les exemples étrangers souvent mis en avant montrent que même en cas d'obligation de partage du congé parental, c'est toujours sur les mères que repose l'essentiel de la durée d'interruption.

Au-delà des questions de prise ou non d'un congé parental, et de sa durée, l'enjeu parental au sens large supposerait également de développer un droit à aménager les temps et lieux de travail de manière plus innovante (assouplissements, right to request à la française, etc.).

Sur la question du handicap et des maladies chroniques, peu abordée dans le rapport sur les 1000 premiers jours, le HCFEA a montré les bénéfices d'une socialisation et d'une inclusion précoce dans les modes d'accueil et à l'école maternelle. Il souligne la nécessité d'élargir les conditions d'accès à un accompagnement particularisé dès l'identification de besoins spécifiques avérés de l'enfant. Il préconise, d'une part, un projet personnalisé de l'accueil du jeune enfant, d'autre part, des mesures facilitatrices pour les parents et les fratries, et enfin, l'appui aux professionnels. En lien avec les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), les maisons des 1000 jours pourraient se saisir de cet enjeu de prévention d'aggravation des difficultés spécifiques. Le HCFEA souligne par ailleurs que les efforts de recherche proposés dans le rapport doivent également permettre d'apporter un éclairage sur l'accueil du petit enfant en situation de handicap.

La réussite d'un accueil de qualité pour le jeune enfant repose sur un pilotage et des repères de qualité et sur la formation initiale et continue des professionnels. Le HCFEA insiste sur l'offre de formation et les temps de réflexivité en situations de travail en relais assistantes maternelles (Ram), maison d'assistantes maternelles (Mam) et crèche, et le renforcement des recherches-actions-formation en partenariat avec des centres de recherche sur le développement du jeune enfant.

De façon convergente avec la commission des 1000 jours, les options avancées par le HCFEA essaient de mieux répondre aux attentes et contraintes des parents en combinant une amélioration des possibilités de congés durant les premiers mois de l'enfant (congé paternité, congé parental court mieux indemnisé), une meilleure indemnisation du temps partiel partagé entre les parents, un développement de droits et moyens d'aménager les organisations du travail associé à une relance quantitative et qualitative de l'offre d'accueil des jeunes enfants. L'objectif est bien qu'autour des 1000 premiers jours de l'enfant soit proposé un cadre d'action publique concerté, structuré, et centré sur le développement, l'épanouissement et les acquisitions du jeune enfant, et qu'il soit accessible et lisible.



Les missions de ce pôle consistent à pérenniser et développer les activités des associations locales par :

1. de l'information et du conseil sur le fonctionnement des associations,
2. de l'assistance sur les documents statutaires (statuts, PV AG, CA),
3. de l'information, du conseil et de l'accompagnement sur les activités associatives (veille réglementaire, mise en œuvre de projet, mise en place d'activités),
4. de la mise en relation d'associations sur des activités similaires,
5. de l'accompagnement pour répondre à des appels à projets,
6. de l'aide à la recherche de bénévole(s) et à la mise en place du volontariat en service civique.

PANORAMA 2020

Une année particulièrement difficile de crise sanitaire où les associations et les fédérations ont dû s'adapter et organiser les activités différemment lorsque cela était possible, utiliser davantage les outils informatiques pour communiquer avec les adhérents et entre bénévoles responsables.

La fédération nationale a pourvu :

1. Au fonctionnement du réseau en assurant le lien entre la fédération nationale et les associations/fédérations membres par des actions de soutien sous la forme de publications, de diffusion d'informations et de documentation par les canaux informatifs suivants :

- **Lettres web** « info réseau » au moins une fois par mois pour communiquer aux responsables associatifs des informations juridiques et l'actualité des membres du réseau : mars (actualités associations et veille réglementaire, avril (spécial : annonce président et secrétaire générale confinement), mai (spécial : nouveau site internet fédération nationale), juillet (actualités associations et veille réglementaire), août (actualités associations et veille réglementaire), 2 en septembre (dont 1 spécial accès aux droits forum), octobre, 2 en novembre (dont 1 spéciale concours recette et photo soupe) , décembre (spéciale journée du bénévolat).





PÔLE VIE ASSOCIATIVE

- **Magazine national :**
Cercle des Familles N°13 - Handicap un dossier qui bouge
Cercle des Familles N°14 - Bio santé
Cercle des Familles N°15 - L'adaptation de la société en période de pandémie
Cercle des Familles N°16 - Des fêtes de fin d'année particulières
- **Sondages** (ex : remontées des territoires pour la conférence du Conseil national de la santé sur la gestion de la crise sanitaire).
- **Contacts téléphoniques et mailings tout au long de l'année** pour répondre aux interrogations du réseau : création d'activité (80) ; révision statutaires (73, 13, 01, 35) ; information sur les mandats pour une AG et le siège social d'une association (80) ; le bénévolat des mineurs (35), la charte de laïcité (59), l'accès aux droits (59, 80), le fonctionnement d'une activité bourse d'échanges (62)

2. À l'animation du lien fédéral /associatif par :

- De l'information par mail : 25 mails ont été envoyés au réseau lors des 2 confinements (de mars à mai et sur le mois de décembre 2020) apportant :
- Aux adhérents : des informations ludiques, créatives, de la continuité pédagogique, des informations et des vidéos sur la parentalité et la santé.
- Aux responsables des associations : des informations sur les réglementations (report d'AG, tenue des CA à distance, maintien des subventions, aide aux associations employeuses...), les aides, les solutions aux problématiques rencontrées (remboursement des activités, outils informatiques à employer, ...), les préconisations à adopter.

- 19/03 - Familles de France se mobilise : organisons l'entraide !
- 20/03 - CORONAVIRUS : informations générales gouvernementales sur les mesures contre le Covid-19 et ressources documentaires
- 20/03 - Prendre le temps en famille : des idées d'activité sur internet avec les enfants
- 25/03 - Covid-19 : L'Assurance retraite poursuit son activité
- 25/03 - Bénévolat COVID 19
- 26/03 - Fiche sanitaire sur la téléconsultation
- 26/03 - URGENT : Nous avons besoin de vos informations/commentaires/réflexions
- 27/03 - Actualités Covid-19 n°8 / Prendre le temps en famille : des idées d'activité sur internet
- 27/03 - des activités pour se changer les idées et approfondir nos connaissances
- 28/03 - CNS : APPEL A CONTRIBUTIONS / crise COVID-19 : 1ère réunion du Groupe de travail permanent sur les droits des usagers (GTPDU) du 01.04.20.
- 31/03 - Revues des actualités consuméristes et Covid-19
- 07/04 - Actualités Covid-19 n°9 / Retour sur la contribution Familles de France et avis de la CNS
- 09/04 - Actualités Covid-19 n°10 / Revues des actualités consuméristes et COVID 19
- 10/04 - Actualités Covid-19 n°11 / Des liens pour apprendre et se divertir
- 16/04 - Actualités Covid-19 n°12 / Revues des actualités consuméristes et COVID 19 et actualité CNAF
- 17/04 - Actualités Covid-19 n°13 / Spécial handicap et confinement
- 17/04 - Actualités Covid-19 n°14 / Des idées pour se divertir et apprendre sur le net
- 24/04 - Actualités Covid-19 n°15 / Le masque « grand public » : utilité et confection
- 27/04 - Actualités Covid-19 n°16 / Des idées pour se faire plaisir seul, en bonne compagnie
- 05/05 - Actualités Covid-19 n°17 / La vie associative dans tous ses états



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

- 11/05 - Actualités Covid-19 n°18 / Divertissements pour la période du déconfinement
- 20/05 - Actualités Covid-19 n°19 / Vos questions : on vous répond !
- 20/05 - Actualités Covid-19 n°20 / Déconfinement pas-à-pas : des règles dans notre quotidien et des actes pour préserver notre santé !
- 29/05 - Actualités Covid-19 n°21 / Encore quelques idées pour se détendre pendant le déconfinement
- 04/06 - Message à transmettre pour les fêtes des papas et des mamans
- 30/09 - Actualités Covid-19 n°22 / Mesures sanitaires / sites officiels pour renseignements
- 20/11 - Actualités Covid-19 n°23 / Le re-confinement en se cultivant !
- 27/11 - Actualités Covid-19 n°24 / Restons en lien
- 15/12 - Actualités Covid-19 n°25 / Le cœur en fête

- Aux président(e)s des associations : des appels téléphoniques ont été programmés pour maintenir le lien dès le 1er confinement pour recenser les besoins, recueillir les activités exceptionnelles mises en place par les associations et fédérations, apporter des éléments de réponse sur le fonctionnement associatif du moment (congé des salariés, remboursement des activités associatives, utilisation d'outils de visioconférence, ...).

- **Des visioconférences pour un tour de France, « réseauter ensemble », afin :**
- d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les activités des associations et des fédérations
- de recenser les besoins

2 réunions le 22/06, 1 le 24/06, 1 le 26/06 : les sujets de préoccupations de nos responsables associatifs sont différents selon la taille de leur structure, leurs activités et leur territoire.

6 réunions sur les 13,16 et 19/11 : la moitié du réseau s'est connectée à ces visioconférences ce qui a permis de maintenir le lien avec nos associations et fédérations (activités, actions menées pendant la crise sanitaire,...).

Des rencontres permettant une réflexion commune et l'échange de pratiques :

25/02 : réunion du comité de pilotage de l'action des points d'accès aux droits : « **Bourses aux droits** ». Ce projet a pour but de lutter contre le non-recours aux droits par un accès facilité du recueil des demandes de personnes concernées, sur ces points éphémères d'information lors des manifestations locales de nos associations et fédérations et, en particulier, lors des bourses d'échanges aux vêtements/jouets/livres, vide-dressing. Pour ce faire la fédération nationale propose des outils de communication (kakémono, flyers, tote bag) aux associations et fédérations qui souhaitent être partenaires du projet, conduit nationalement sur deux ans ainsi qu'un guide partenarial renseignant sur le maillage territorial de l'accès aux droits.

25/02 : formation « comment animer une campagne d'information bourses aux droits ? ».

Le comité de pilotage national, sur le projet de mise en place dans notre réseau associatif des points d'accès aux droits, a programmé la formation pour 18 personnes de 10 départements différents pour en tester la faisabilité.

3. À l'animation territoriale :

22/02 : réunion régionale des Hauts de France à Lille (59)

Les activités associatives de ce territoire s'organisent en réponse aux besoins des familles actuelles : activités intergénérationnelles, services dédiés à la petite enfance et à la jeunesse, bourses d'échange et vide dressing.



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

Elle a réuni 7 fédérations (42, 57, 59, 60, 80, 62, 83, 75) et 18 associations locales (Templeuve, Louvroil, Quesnoy/Deule, Aulnoye-Aymeries / Berlaimont, Verlinghem, Loos, Tourcoing, Valenciennes, La Chapelle d'Armentières, Lambersart, Brebières, Vitry-en-Artois, Abbeville, Metz, Verberie, Toulon, Veauches, Paris).

Cette réunion a apporté en sujets d'actualités des éléments sur la réforme des retraites, le projet associatif Familles de France et les projets d'action en réseau en partenariat avec la CNAF.

La force de la représentation de notre mouvement dans les instances de concertation du local au national et la participation à des auditions dans le débat public reste un fil conducteur dans la valorisation de l'action de notre mouvement auprès des familles et des responsables associatifs.

4. Au développement de la notoriété des associations/fédérations membres :

- Publications dans le magazine « Réalités familiales » de l'UNAF : « Autonomie des jeunes 16-29 ans », « les associations pendant le COVID19 ».
- Publication dans la revue « Conférence des mouvements » de l'UNAF : « notre réseau au temps du Covid19 ».
- Lettres web info familles pour le grand public pour informer sur ce que font les associations et fédérations de notre réseau : 24/ 02 n° 85 ; 25/04 n°87 ; 20/07 n°90 ; 31/08 n°91 ; 31/10 n°93 ; 2/11 n°94 ; 30/11 n°95.
- Concours national de photographies et de recettes de soupes du 13/11 au 01/12.

5. À la coordination et suivi de certains dossiers/projets

Projets partenariaux CNAF : bourses aux droits, les savoirs du handicap, les mini-clubs sciences.

LES RENDEZ-VOUS :

AG DU 19 SEPTEMBRE 2020

L'assemblée générale de la fédération nationale s'est tenue le 19 septembre 2020 à Paris dans le respect des gestes barrières et au nombre limité de 40 personnes dans la salle.

Les 40 personnes représentantes des fédérations et associations directement affiliées ont approuvé les rapports et sont intervenues pour apporter leur perception des actions communes.

Cette assemblée a renouvelé pour moitié le conseil d'administration.

Les élus sont : BELKIRI Jamy (A.S.), DELANNOY Jacqueline, DELENTE Raphaëlle (A.S.), DURIN Virginie (A.S.), GADIFFET Jean-Michel, GONZALEZ Georges, GUYENET Jean-Jacques (A.S.), HÉE Charly (A.S.), HEYD Christian, LACHAUD Mireille (A.S.), LANGLOIS-JOUAN Marie Madeleine (A.S.).

Au cours de la matinée le site internet national a été présenté sous son nouveau jour, nouveau design et nouvelles fonctionnalités notamment un extranet pour que tous, associations et fédérations, puissent recevoir les documents statutaires de la fédération nationale et échanger avec elle.

LES VISITES AU RESEAU

05/02/2020	M.Hée et V.Durin	Association Familles de France Paris 15ème (75) : participation à la célébration du 20ème anniversaire de l'association
09/09/2020	M. Hée et C. Huet	Fédération départementale d'Eure-et-Loir (28) : participation à l'AG



PÔLE POLITIQUE FAMILIALE

La politique familiale accompagne les familles au quotidien et tout au long de leur vie.

A ce titre le pôle Politique Familiale veille, évalue et fait des propositions sur les politiques publiques concernant :

- La protection sociale (famille, santé, retraite,..),
- La petite enfance (modes de garde, éducation),
- La dépendance (maladie, handicap, services à la personne),
- L'accès aux droits (prestations, relations usagers-administrations, administration numérique).

Notre rôle

- Accompagner le développement des services aux familles au sein du réseau Familles de France.
- Informer les familles, accompagner les démarches administratives et favoriser l'accès aux droits.
- Représenter les intérêts des familles et des usagers par des liens avec les pouvoirs publics et des partenaires.

Organisation

• Auprès de la fédération nationale

Une administratrice présidente du Pôle Politique Familiale : **Madame Mireille LACHAUD.**

Une chargée de mission

• Au sein du réseau

Des bénévoles qui représentent des associations locales et des fédérations de Familles de France.

• Auprès des partenaires

Un représentant national auprès du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) :

Monsieur Bernard DESBROSSES.

L'animation d'un partenariat national avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2019-2022.

Cette COG est axée sur :

- L'accès aux droits via le projet « Bourses aux droits »
- Le handicap via le projet « Les savoirs du handicap ».
- Les fiches mini club sciences (une sélection affinée).





PÔLE POLITIQUE FAMILIALE

Notre activité au titre de 2020

Nourri de liens par essence, notre pôle a particulièrement été impacté par la crise sanitaire. Les rencontres à la fédération nationale, les formations et nos représentations en ont été fortement restreintes en 2020. Nous nous sommes adaptés au mieux en nous formant au travail en visioconférence.

Notre travail prend sa source dans la réalité du terrain que nous analysons pour répondre à des problématiques locales. Les solutions sont ensuite déployées au niveau du réseau. C'est dans la richesse de ce double mouvement de communication ascendante et descendante que nous créons les conditions optimales pour répondre au mieux aux attentes des associations adhérentes.

1. Les rencontres de la commission

Les réunions du pôle Politique Familiale ont eu lieu les mardis 4 février, mardi 18 février, mardi 25 février en présentiel puis en distanciel le 13 mars. Durant les mois de confinement notre action s'est portée sur de l'information pratique pour le réseau avec des réunions régulières. Les membres de la commission ont pu déployer ces informations en région auprès des familles.

Cette organisation a permis de réfléchir à la mise en place de solutions locales optimales pour maintenir le lien avec les bénévoles et les usagers des services et donc pour poursuivre l'accès au droit des familles malgré le contexte pandémique.

Suite au PLFSS 2020 et à la poursuite de nos engagements dans la COG 2020 notre réflexion s'est principalement portée sur les thèmes suivants :

- La politique familiale du 21 siècle
- La 5ème branche de sécurité sociale et le projet de loi dépendance
- Le rapport des « 1000 premiers jours de la vie » et ses conséquences
- La pandémie et les enjeux de la crise sanitaire
- La dépendance et le handicap,
- La révision de la loi de bioéthique
- La réforme des retraites
- La conciliation des temps professionnels et familiaux
- Les projets de réforme de la gouvernance de la politique pour la protection de l'enfance

Nous avons également sensibiliser notre réseau aux schémas départementaux des services aux familles ; celui de la petite enfance par exemple. Nous portons une vigilance particulière aux différentes thématiques portées par la CNAF qui se traduit par une analyse systématique des sujets traités sous l'angle de leur imbrication avec la politique CNAF.

Après les EVS les années précédentes, ce sont maintenant les maisons des familles et les parcours qui s'organisent plus précisément comme le parcours séparation...

2. Les rendez-vous au sein du réseau

Ils ont été moins denses qu'habituellement du fait des limitations des rencontres physiques - qui constituent la quintessence de fonctionnement du mouvement. Malgré tout, le dynamisme des responsables des fédérations départementales a permis de multiplier les échanges avec la fédération nationale pour transmission d'informations ou de protocoles aux associations.



PÔLE POLITIQUE FAMILIALE

En effet les associations du mouvement ont été présentes auprès des plus éloignés, personnes âgées et adhérents en difficulté essayant de « faire famille » par des moyens inhabituels et nouveaux. Nous avons accompagné et formé aux nouveaux outils de communication devenus indispensables.

Une grande nouveauté... pour notre réseau, craintif et pas toujours à l'aise, au départ avec les outils pourtant maintenant facilitateurs et plus rapides. Même si nous espérons pourtant nous rencontrer physiquement ...

Quelques moments particuliers

05/02/2020 : Nous avons été très nombreux pour fêter les 20 ans de l'association Familles de France de Paris 15ième autour de Mme Bernon, infatigable présidente qui avait convié les élus parisiens, la présidente de l'Udaf, notre président national Charly Hée et la présidente de la fédération Familles de France de Paris Virginie Durin, pour le vernissage de l'exposition retraçant tous les moments heureux et chaleureux de cette association dynamique.

07/09/2020 : Forum des associations de Verberie avec inauguration du stand d'accès aux droits.

3. Les rendez-vous institutionnels et salons et colloques

Dans le cadre du projet de loi de finance de la sécurité sociale (PLFSS), Familles de France a été auditionné au Sénat le **15/10/2020**.

- **02/11/2020** audition de Familles de France par A. Taquet secrétaire d'état sur la Politique Familiale du XXI ème siècle le.
- **10/01/2020** nous étions présents au Salon des Familles à la Porte de Versailles et avons participé à une table ronde sur les enjeux de la politique familiale du 21 ème siècle.
- **10/06/2020** : participation au CESE sur le thème de l'adaptation de la société aux nouveaux enjeux professionnels et familiaux.
- **09/07/2020** : participation au HCFEA pour une séance plénière du Conseil de la Famille sur le compte-rendu des travaux sur le "parcours 1000 jours" autour de la naissance, l'accueil du jeune enfant de moins de 3 ans, les congés parentaux et les modes d'accueil de la petite enfance...
- **03/12/2020** Colloque sur les violences conjugales - "Evolution des pratiques dans la Dynamique du Grenelle" en webinar.

4. Différentes formations ont été réalisées

La poursuite de notre partenariat avec la CNAF dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement.

Familles de France a reçu fin août 2019 l'accord de partenariat avec la CNAF pour la période 2019-2022. Dans le cadre de la nouvelle contractualisation avec les têtes de réseau associatives, la fédération nationale a proposé 2 projets :

- Accompagner les situations de handicap dans la petite enfance : le projet « les savoirs du handicap » vise à sensibiliser à l'accueil de nos établissements et services, pour favoriser l'accompagnement et l'information des parents.

Durant l'année 2019, notre réseau a été sollicité par de nombreuses familles inquiètes par le manque de structures d'accueil dédiées aux enfants en situation de handicap.



PÔLE POLITIQUE FAMILIALE

Face à leur demande, Familles de France s'est mobilisé en souhaitant informer, sensibiliser et agir afin de permettre à tous les enfants de trouver une solution adaptée.

Modalités de mise en œuvre

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant, en luttant contre les inégalités, fait partie intégrante des objectifs institutionnels déclinés par la branche famille pour la période 2019 à 2022.

- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants est aussi un axe fort à décliner que nous voulons mettre en œuvre au sein de nos associations. Il s'agit pour Familles de France de proposer une aide au pilotage afin de donner les moyens à nos associations d'accompagner leur public et de favoriser des actions dédiées à leurs structures locales.

Nous souhaitons une montée en compétences des équipes de bénévoles et salariés.

Nous voulons favoriser une mutualisation des ressources, échanges et bonnes pratiques en développant l'entraide, les réflexions et les initiatives particulières dans le réseau.

Nous aspirons à encourager les structures à nouer des partenariats avec les CAF départementales sur la thématique du handicap.

En outre, nous voulons développer des initiatives innovantes telles que celle du COGEHAM de Metz réalisé en 2019.

En 2020, nous avons surtout sensibilisé le réseau et relayé auprès de nos associations la doctrine nationale CNAF autour des thématiques liées à la crise sanitaire ; par exemple le bonus inclusion handicap.

Rappels de l'axe 1 du dispositif fonds publics et territoires sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun :

Les quatre volets ont été déclinés dans le réseau, avec la volonté de zéro refus d'accueil et le souhait de s'inscrire dans le déploiement des pôles ressources handicap des départements non dotés (exemple la Moselle). C'est un travail d'accompagnement précis de nos structures car, dans chaque département, l'organisation peut dépendre de financements et d'organismes différents.

Des rencontres départementales ont été réalisées mais aussi une formation/ action sur l'approche du handicap en structure.

- Animer des événements et rencontres sur l'accès aux droits : le projet « bourses aux droits » aspire à rendre les droits et démarches accessibles à tous et offre aux associations des supports de communication de leur activité.

Pour nos publics dans nos associations, la recherche d'information peut être parfois laborieuse. Le retrait des services publics de proximité en lien avec la dématérialisation éloigne certaines familles.

Les associations Familles de France assurent 55 000 heures de permanence et d'accueil des publics par an, soit l'équivalent de 477h de permanence hebdomadaire sur l'ensemble de nos associations, ou 13h hebdomadaires par association en moyenne.

Nous pouvons mobiliser des événementiels importants dans notre réseau : les « bourses » (83 associations, 93 journées d'accueil par an, et souvent une centaine de visiteurs chaque journée), qui offrent la



PÔLE POLITIQUE FAMILIALE

possibilité au total de toucher près de 10 000 personnes par an.

Les thématiques abordées lors des réunions de la commission ont été très larges cette année pour rejoindre les préoccupations nombreuses du réseau :

- Comment monter une bourse aux droits
- Conception d'un guide sur les Bourses aux droits
- Animer une campagne d'informations et de prévention des addictions
- L'accès aux droits numériques
- Le pôle logement a débuté les actions d'informations et de prévention sociale pour la formation des bénévoles des bourses aux droits

5. Les travaux réalisés/ et ou en cours :

La commission politique familiale réunit les acteurs du réseau pour proposer des outils et des projets aux associations et au grand public.

Nous proposons des outils pour le réseau :

- fiches pratiques : RSA par exemple
- supports animation campagnes et montage projets (guides, affiches, plaquettes).
- kits parcours de droits.
- formations : guide des parents .
- Réactualisation des fiches pratiques.
- Bourses universitaires 2019/2020.
- Les prestations aux personnes en situation de handicap.
- Le revenu de solidarité active.
- Le chèque énergie.
- La complémentaire santé solidaire.
- L'allocation supplémentaire d'invalidité.
- Le complément familial.
- L'allocation de solidarité spécifique.
- La prime d'activité.
- Le défenseur des droits.
- Faire une demande de logement social.
- L'aide juridictionnelle.
- Les allocations logement.

6. Publications

Nous avons publié 30 articles, 2 communiqués de presse, 3 sondages et 2 Cercles des familles dédiés à la politiques familiale

Cercle des Familles

- n°13 : Handicap : un dossier qui bouge
- n°15 : L'adaptation de la société en période Covid
- n°16 : Des fêtes de fin d'années particulières



PÔLE POLITIQUE FAMILIALE

Sondages / consultations / Enquêtes

Consultation sur les parents séparés
Enquête sur les CMP, CMPP
Familles et Covid en Martinique.

Communiqués de presse

Sur le coût du masque dans les familles

Interventions télévisées

Sur les difficultés des familles lors du confinement
Sur la conciliation des temps familiaux avec le télé-travail
Sur l'accompagnement familial à la scolarité à la maison
Sur l'utilisation difficile du numérique dans les familles

Interventions radiophoniques

Sur l'utilité de l'utilisation des masques !
Sur le système D pour fournir des masques avec créations de tutoriels

Tutoriels

Sur les vacances chez les grands-parents ou pas ?
Sur les moyens de transports et la garde des enfants pendant les vacances .
Une trentaine d'articles sur info familles avec nos contenus en ligne sur le site Familles de France dont :
- plus de la moitié liés à la crise sanitaire
- 1/3 liés au handicap et à la dépendance

Campagnes Facebook et Twitter



PÔLE ÉDUCATION

Les associations accompagnent les familles dans toute leur diversité, dans leurs réussites et dans leurs difficultés, pour donner à chacun l'égalité des chances.

Notre rôle :

- Aider l'enfant à grandir et à s'épanouir
- Aider les familles dans leur travail éducatif
- Proposer un accompagnement adapté aux familles en difficulté

Le pôle Education s'est particulièrement attaché durant l'année 2020 à être au plus près des préoccupations des familles contraintes à une situation éducative particulière.

L'éducation scolaire et l'éducation familiale, dans le contexte de la crise sanitaire, ont été confrontées à de nouvelles règles et Familles de France a soutenu les parents et les enfants en leur apportant informations, conseils, etc.

Le site www.familles-de-france.org a relayé les journées événementielles, les actualités et conseils :

- 29-01-2020** : journée internationale de l'éducation
- 30-04-2020** : journée de la non-violence éducative
- 20-04-2020** : sondage auprès des familles sur la télé-scolarité
- 13-05-2020** : fiche d'information pour les victimes de violence familiale
- 04-06-2020** : partir en livre se réinvente du 8 au 19 juillet 2020 !
- 23-06-2020** : été 2020 - vacances apprenantes
- 02-07-2020** : campagne « amis aussi la nuit »
- 17-07-2020** : l'éducation nationale dévoile son plan de continuité pédagogique en cas de reprise de l'épidémie de covid-19
- 20-07-2020** : mission « flash » sur la mise en place du dispositif « 2s2c » à l'école
- 10-08-2020** : calendrier de la rentrée scolaire 2020
- 12-08-2020** : journée internationale de la jeunesse
- 17-08-2020** : création d'un service public de l'insertion
- 18-08-2020** : covid- 19 : les modalités pratiques de la rentrée 2020-2021
- 27-08-2020** : rentrée scolaire 2020 : les modalités de la rentrée des classes
- 27-08-2020** : le service national universel (snu) repoussé à l'année prochaine
- 08-09-2020** : le 8 septembre c'est la journée internationale de l'alphabétisation
- 15-09-2020** : chacun est libre de choisir le lieu et la manière d'apprendre
- 15-09-2020** : les français et la scolarisation des élèves en situation de handicap
- 02-11-2020** : éducation pour tous : nouveau protocole sanitaire





PÔLE ÉDUCATION

16-11-2020 : école inclusive : comité national de suivi du 9 novembre 2020

27-11-2020 : grenelle de l'éducation : lancement de la plateforme collaborative

29-12-2020 : Brexit : un site officiel pour répondre à vos questions pratiques

Communiqué de presse

27-08-2020 : Familles de France regrette que l'état ne fournisse pas de masques gratuitement aux élèves

Interventions dans les médias :

29-08-2020 : Sur BFMTV sur le fait que l'état ne fournisse pas de masques gratuitement aux élèves

29-08-2020 : Sur LCI sur le fait que l'état ne fournisse pas de masques gratuitement aux élèves

29-08-2020 : Sur RFI sur le fait que l'état ne fournisse pas de masques gratuitement aux élèves

Magazine

Le pôle éducation a participé au magazine « **Cercle des familles** » :

- Magazine N°14 - BIO & Santé

Campagnes facebook et twitter



PÔLE SANTÉ

Pour agir aux côtés des familles, Familles de France est agréé union d'associations des usagers du système de santé et anime un réseau de représentants au sein des établissements de santé.

Les actions de Familles de France sont multiples. Toujours orientées en faveur de l'accompagnement et de la défense des familles, ces actions se déclinent sur des thèmes très variés : environnement familial, santé, logement, aide aux consommateurs, sécurité domestique, formation, accompagnement, conférences.

Notre devise : « Un système de santé de qualité efficace pour tous et partout »

Notre rôle

1. Représenter les intérêts des usagers du système de santé.
2. Animer un réseau de représentants d'usagers au sein des établissements de santé.
3. Être le relais des territoires auprès du gouvernement en concertation avec les Agences Régionales de Santé.
4. Participer au comité de normalisation LABELIX de la Fédération nationale des radiologues de France.
5. Mener des actions de prévention «grand public».
6. Proposer des outils d'information pour des campagnes d'information ciblées.
7. Proposer des formations tout public en matière de droit à la santé et de prévention des comportements à risque.

Organisation

- **Au niveau de la fédération nationale**
 - Un administrateur président du Pôle Santé : Pierre Vieuville
 - Une chargée de mission
 - Une commission Santé composée d'administrateurs et d'adhérents

La transversalité du pôle santé exige que l'information circule pleinement entre les différents pôles. Nous souhaitons impulser un nouvel élan en participant activement aux visioconférences organisées par les autres pôles.





PÔLE SANTÉ

Des groupes de travail sont constitués en relation étroite avec chargés de mission, présidente et secrétaire général.

• Au sein du réseau

Plus de 100 représentations des usagers de santé bénévoles établies au nom des associations locales et des fédérations de Familles de France dans des établissements tels que Hôpitaux, cliniques, EHPAD, CMPP, CMP, CLS.

• Auprès des partenaires

Un réseau de représentants familiaux au sein des organismes de sécurité sociale et des établissements de santé.

Une représentation santé au sein de la Conférence nationale de santé.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) et participe aux échanges et concertations avec les autres mouvements.

Les actions 2020

- Les commissions bimestrielles du pôle santé
- Les rencontres avec la fédération nationale en 2020 se sont majoritairement tenues en visioconférence pour cause de confinement
- Des formations au réseau

• Soutien à la structuration locale des services de santé

En 2020, Familles de France assure une centaine de représentations des usagers de santé dans 50 départements.

Voici un exemple de notre action terrain dans le Var :

- Représentation au sein du Conseil Local de la Santé Mentale du Var,
- Réunions à petite échelle à cause de la crise sanitaire, une seule tenue en visioconférence sans prise de parole.
- Actions en faveur d'une famille ayant perdu un proche, décédé seul à l'hôpital et ayant rencontré de nombreuses difficultés administratives. Lettre au Directeur d'établissement avec copie à l'ARS PACA et rencontre de travail avec le DRH et un représentant syndical.
- **Les rendez-vous avec nos partenaires santé institutionnels**
 - Participation au colloque de France Assos Santé et Formation aux maladies psychiques et mentales de certains RU en PACA (VAR essentiellement).
 - Participation au CESE : « Notre hôpital de demain » et au conseil national de la santé
 - Participation à la Conférence nationale du handicap
 - Participation au Ségur de la santé, aux consultations citoyennes - Ma santé 2022.



PÔLE SANTÉ

En 2020, pour la 5e année consécutive, Familles de France est partenaire de la campagne, Moi(s) sans tabac, organisée en novembre.



Les projets débutés ou suivis en 2020 :

Dépôt d'un projet de bus santé, itinérant, pour lequel nous attendons une réponse.

Participation à une recherche-action coordonnée par l'ANCREAI et par le CREA Nouvelle-Aquitaine.

L'achat groupé assurance santé Familles de France et Selectra

Cette opération, inédite en France, s'adresse aux particuliers et aux entreprises souhaitant, grâce à la force du nombre, réduire leurs dépenses de santé tout en bénéficiant d'un contrat transparent, adapté à leur profil et sans garanties inutiles.

Dans le cadre de notre partenariat 2019-2022 avec la CNAF, nous avons animé des événements et rencontré sur l'accès aux droits notamment en santé, accessibles à tous et offrir à nos associations des supports de communication.

Les publications

- En cette période de pandémie nous nous sommes attachés à être un relais efficace et réactif pour les campagnes anti Covid notamment par des publications de campagnes de prévention, de gestes barrières, de dépistage et de prise en charge et continuité des soins ; une publication par mois.





PÔLE SANTÉ

- Nous avons par ailleurs, consacré deux de nos journaux trimestriels à des sujets « santé » :
 - o L'adaptation de la société en période de pandémie
 - o Le Handicap : un sujet qui bouge
- Par la voie d'un communiqué de presse nous avons soutenu l'article 19 de la loi Bioéthique visant à élargir le dépistage néonatal.
- Le mois Octobre rose du 1er au 31 Octobre 2020



- 20e Journée nationale des dons d'organes.



- La conception d'une fiche pratique d'utilisation de la téléconsultation



PÔLE LOGEMENT

En tant qu'association consumériste à vocation généraliste et parce que le logement constitue une préoccupation majeure des familles, Familles de France s'investit depuis de nombreuses années dans le secteur du logement.

Que ce soit pour représenter, informer ou défendre, l'action en matière de logement se destine à tous les publics concernés : locataires, propriétaires, copropriétaires, mal-logés ou encore primo-accédants.

Les thématiques ayant trait au logement se retrouvent au cœur du magazine « **Cercle des Familles** », au sein duquel le logement est régulièrement mis en avant.

Les commissions nationales logement ont régulièrement lieu au sein de la Fédération nationale sous la présidence de **Jacqueline Ruault**, administratrice en charge du logement.

Une campagne nationale de lutte contre les accidents domestiques .

Parce que les accidents de la vie courante demeurent encore trop nombreux, la Fédération nationale a renouvelé sa campagne nationale de lutte contre les accidents domestiques.





PÔLE LOGEMENT

Les associations du réseau, soutenues par la Fédération nationale, mènent régulièrement des actions d'informations sur le logement (articles, formations, réunions d'informations) que vous pouvez retrouver sur notre site internet. En voici quelques temps forts.



L'association « Réunir, unité, ensemble - Familles de France 974 » mobilisée à la Réunion

Une mobilisation pendant la crise de la Covid-19

L'association La RUE Familles de France 974, association de locataires et de défense des consommateurs met du cœur à l'ouvrage depuis le début de l'épidémie du Coronavirus.

Avant le confinement, elle avait su attirer tous les regards de ses habitants lorsqu'elle avait fait campagne en tant qu'association de locataires pour le mieux vivre des habitants. Les actes concrets sont vite arrivés : les bénévoles se sont mis au travail et sont allés voir chaque famille et locataire pour connaître leurs besoins, leurs préoccupations et faire un état des lieux. Pour chacun une solution a été trouvée et des services communs ou particuliers se sont montés.

Les bénévoles de l'association se mobilisent pour aider les personnes isolées en difficulté (livraison de gaz, courses pour les personnes les plus démunies et les sans-abri, action pour aider un locataire gêné par un nid de guêpe ...).

L'association s'appuie sur les jeunes bénévoles des quartiers pour informer les locataires du groupe d'habitation de la zup sur les mesures à suivre pendant le confinement. Cette initiative est très bien accueillie par les locataires, surtout par les personnes âgées qui sont rassurées de voir les jeunes prendre soin d'eux. Bien entendu tout cela en respectant les règles de barrières.

Un accompagnement social en partenariat avec le CCAS

Le CCAS de la Possession et les bénévoles des associations partenaires, dont Familles de France La Rue 974, apportent depuis quelques années un accompagnement social aux personnes sans abri (alimentation, mise à l'abri, accompagnement au logement ...). La crise sanitaire a accéléré la mise en place du projet d'un accueil de jour afin qu'elles puissent se poser, prendre un café, discuter ou non, être accompagnées si elles le souhaitent.



PÔLE LOGEMENT



Membre de Familles de France depuis 2018, l'UNLI a affirmé son existence en 2020 et apporté aides et soutiens aux associations affiliées et aux locataires indépendants.

Ce soutien s'est manifesté par une assistance aux associations adhérentes ou associées dans leur fonctionnement quotidien et notamment pour la création de nouvelles associations (rédaction des statuts, des formulaires de déclaration, ...). Cette action s'est caractérisée par la préparation, la demande des documents nécessaires à la vie des associations adhérentes, et par le soutien dans leurs diverses démarches auprès des différents bailleurs qu'ils soient publics ou privés, du secteur social ou du secteur libre.

Malgré les difficultés de déplacement dues à la crise du COVID, l'UNLI s'est déplacée régulièrement pour rencontrer les associations locales.

Ce fut le cas notamment avec le président de la Fédération des Familles de France lors d'un déplacement à Strasbourg le 25 juin 2020. Dans le cadre de la crise sanitaire, l'UNLI a permis à ses associations affiliées d'obtenir du matériel sanitaire à prix de gros dans les premiers mois de la pandémie grâce à un achat groupé vis-à-vis d'un fournisseur.

Outre les points d'information sur le logement dans ses permanences, l'UNLI tient aussi, de façon régulière, des permanences au sein de maisons du droit ou des mairies de plusieurs communes ; elle y reçoit directement les locataires.

L'UNLI s'est aussi manifestée au cours des très nombreuses réunions des conseils d'administration des bailleurs sociaux (offices de l'habitat (OPH), entreprises pour l'habitat (ESH), sociétés d'économie mixte (SEM) et coopératives HLM (COOP)) de leurs commissions, des conseils de concertation locative au sein desdits bailleurs. Elle compte aussi des membres au sein des réunions des commissions départementales des rapports locatifs (conciliation) et de médiation (DALO), elle est aussi partenaire de plusieurs ADIL (association départementale d'information pour le logement) et est membre des assemblées générales et conseils d'administrations. L'UNLI est aussi aux côtés des institutions, notamment les communes, en étant présente à diverses réunions ou commissions municipales.

L'UNLI a aussi travaillé avec la fédération des Familles de France notamment au sein des commissions logements et du conseil d'administration dont fait partie, depuis 2020, notre Président national Michel VENEAU.



PÔLE CONSOMMATION

En qualité d'association de défense des consommateurs agréée, le rôle de Familles de France s'articule principalement autour de trois axes : l'information, le règlement amiable des litiges et la représentation des intérêts des consommateurs. Le pôle consommation est dirigé par une commission nationale composée de représentants d'associations locales, sous la présidence de **Jamy Belkiri**.

Dans le contexte sanitaire particulier de l'année 2020 et particulièrement pendant les périodes de confinement, nos associations se sont adaptées en mettant en place des permanences téléphoniques, permettant ainsi d'assurer la continuité de leur activité au service du consommateur.

L'information des consommateurs

L'information est l'un des principaux moyens d'action de l'association en matière de défense du consommateur.

En complément de l'information de proximité assurée par le réseau, Familles de France dispose de plusieurs autres canaux de diffusion. C'est également à travers des actions spécifiques telles que l'enquête annuelle sur le coût de la rentrée scolaire que l'information est donnée.

Sur de nombreux sujets irritants pour les consommateurs, tels que le démarchage téléphonique, le dépannage à domicile ou encore la cybermalveillance, Familles de France produit ou relaie de la documentation dans une démarche de prévention des litiges.

De nombreux articles sont venus compléter l'information juridique déjà délivrée en direct par la Fédération nationale et son réseau associatif local. De nombreux articles traitant de tous les sujets affectant les consommateurs ont été rédigés et mis à la disposition de tous sur notre site internet :

<https://www.familles-de-france.org/>.

Parmi ceux-ci, des fiches pratiques au sujet de certaines réglementations ou pratiques consuméristes ont été mises à disposition de tous, afin d'orienter les consommateurs et les guider dans leurs démarches de consommation.



PÔLE CONSOMMATION

Dans la même optique que les articles, quatre magazines « **Le Cercle des familles** » ont été publiés sur notre site internet, concernant tous, directement ou indirectement, le secteur de la consommation. Lancé en 2017, cette publication trimestrielle et dématérialisée aborde des sujets consuméristes aussi variés que l'obsolescence programmée, les crypto-actifs, le dépôt de garantie ou encore la consommation à l'ère du numérique. Des numéros spéciaux sont également dédiés au logement ou à la consommation.

Cercle

DES FAMILLES

L'enquête sur le coût de la rentrée scolaire

Pour la 36ème année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6ème.

L'objectif de cette enquête est triple :

- Suivre l'évolution du coût de la rentrée au fil des années sur l'ensemble des circuits de distribution physique (hypermarchés, supermarchés et magasins spécialisés) et numérique (e-commerce) ;
- Conseiller les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- Veiller au bon rapport qualité-prix des articles.



Le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine. Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles de Familles de France relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie.

Cette liste type est composée de 45 références scolaires réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes)

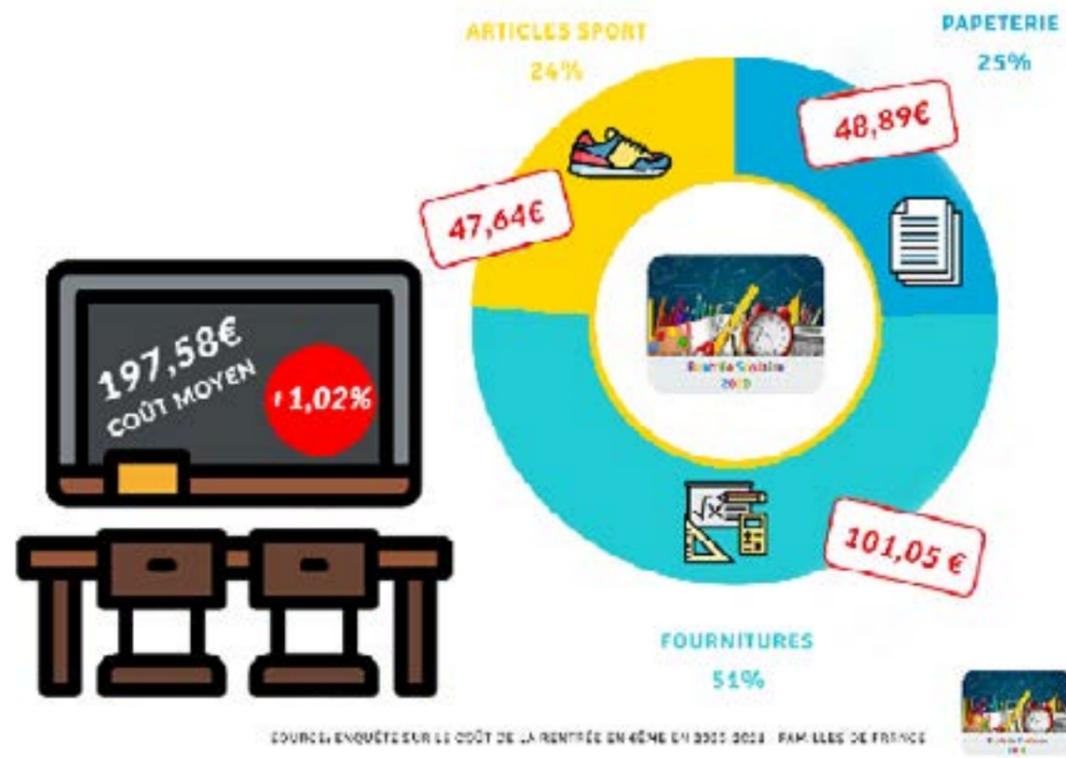
Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité prix, pour une durée d'utilisation d'au moins un an.



PÔLE CONSOMMATION



COÛT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE EN SIXIÈME 2020 - 2021



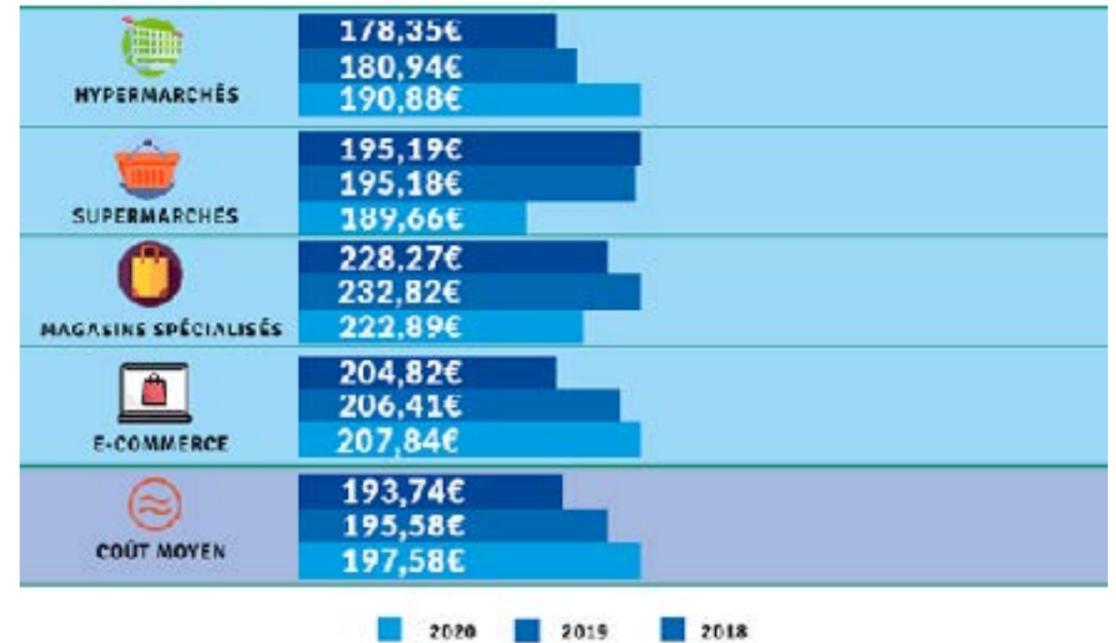
Le coût de la rentrée scolaire 2020 s'élève à 197,58€ soit une augmentation de 1,02% par rapport à la rentrée 2019 d'un coût de 195,58€. La hausse du coût moyen de la rentrée en 6ème en 2020 progresse donc de 2 € par rapport à 2019.



PÔLE CONSOMMATION



COMPARATIF COÛT DE LA RENTRÉE 2020, 2019 ET 2018 PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION



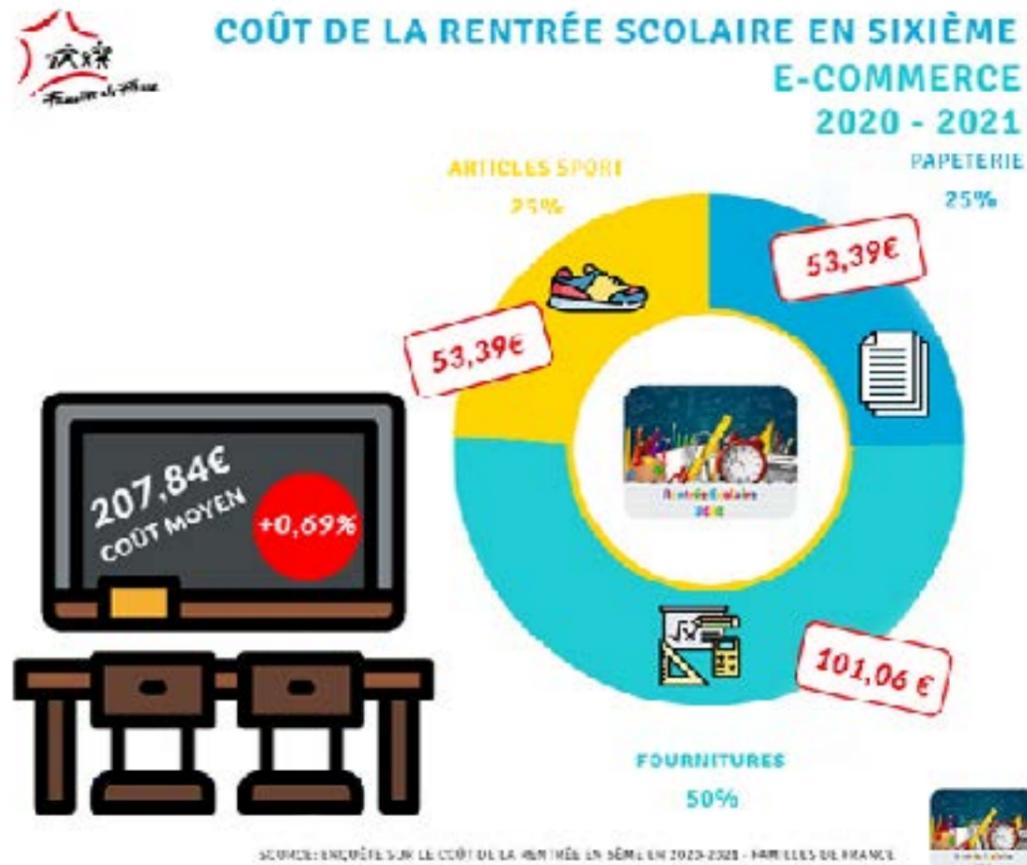
COMPARATIF COÛT DE LA RENTRÉE 2020, 2019 ET 2018 PAR CATÉGORIE DES PRODUITS





PÔLE CONSOMMATION

Pour la troisième année, Familles de France a mené son enquête auprès des enseignes de e-commerce. Afin de ne pas atteindre la cohérence de l'enquête auprès des enseignes physiques, le résultat de l'enquête internet est dissocié des résultats obtenus en distribution physique. Le coût de la rentrée scolaire 2020, exclusivement mené sur internet s'élève à 207,84€ contre 206,41€ en 2019, soit une augmentation de 0,69% par rapport à l'année dernière.



Comme les années précédentes, le pôle Consommation de la Fédération nationale a également participé au magazine télévisé Consomag avec le concours de l'Institut national de la consommation en traitant six sujets consuméristes :



PÔLE CONSOMMATION

Forts de plusieurs succès lors des dernières opérations d'achats groupés énergie, Familles de France et son partenaire Selectra ont décidé de réitérer l'opération dans le but de réduire cette fois, les dépenses de santé. L'objectif est ainsi de réunir des milliers de consommateurs afin de négocier une offre santé plus avantageuse que les contrats d'assurance santé actuels, c'est-à-dire avec une prime moins chère, un contrat transparent, adapté à chaque profil et sans garanties inutiles. Plus de 14 000 pré-inscriptions ont ainsi permis de proposer aux consommateurs une offre santé négociée à tarif de groupe.

Consumag

- Mesurer l'exposition aux ondes électromagnétiques
- Souscrire un contrat d'enseignement à distance
- La garantie légale de conformité
- Les paris sportifs en ligne
- Les produits reconditionnés
- Les services de streaming en ligne



La défense des consommateurs

À travers son réseau d'associations locales de consommateurs, Familles de France offre un mode de résolution amiable des litiges aux consommateurs par son habilitation à donner du conseil juridique et ses interventions auprès des professionnels. Ces associations sont un recours de confiance au bénéfice du consommateur qui ne dispose pas de l'aide juridictionnelle ou de l'assistance d'un avocat, d'une protection juridique ou d'un médiateur de la consommation. Cette mission participe également au désengorgement des tribunaux.

Les permanences de défense du consommateur, lieux d'accueil, d'information et de résolution des conflits, constituent le cœur de notre activité en matière de défense du consommateur. De la fourniture d'information générale en passant par du conseil juridique et de l'intervention auprès du professionnel, ces permanences traitent quotidiennement les litiges en droit de la consommation.

Afin d'encourager les ouvertures de permanences de défense des consommateurs et de mettre à jour les connaissances de celles existantes, la Fédération nationale a mis à disposition un guide intitulé « Tenir une permanence et traiter des litiges ». Ce guide comporte un premier volet relatif au cadre juridique et financier de l'activité de tenue de permanence ainsi qu'un second volet sur la méthodologie de traitement des litiges.

Malgré les restrictions de déplacement et d'activité, de nombreuses associations ont pu maintenir leur activité de défense du consommateur par la mise en place de permanences téléphoniques avec un traitement à distance des demandes. Certaines de nos associations, domiciliées dans un local loué ou mis à disposition par une collectivité territoriale sont même restées ouvertes à la demande de ces collectivités.



PÔLE CONSOMMATION

La représentation de l'intérêt des consommateurs

Suivant sa vocation généraliste en matière de défense des consommateurs, Familles de France représente les intérêts des consommateurs auprès des représentants des différents secteurs économiques et des pouvoirs publics. Tout en restant indépendante vis-à-vis de toutes formes d'activités professionnelles, Familles de France participe régulièrement à des concertations, consultations et réunions de travail avec les organes publics consultatifs ou d'autorité, les régulateurs et médiateurs de la consommation, ou encore les associations professionnelles ainsi que les professionnels eux-mêmes.

Organismes dans lesquels nous siégeons ou avec lesquels nous sommes en concertation :

Dans le domaine de l'énergie

- Commission de régulation de l'énergie CRE
- Enedis
- EDF, Engie, GRDF
- Médiateur national de l'énergie, médiateur EDF, médiateur Engie
- Promotelec, Gresel, Consuel, Eden

Dans le domaine des transports / tourisme / voyages

- Médiateur du tourisme et du voyage,
- Ile-de-France Mobilités - IDFM
- Conseil national des professions automobiles -CNPA
- SNCF, RATP

Dans le domaine des communications et télécommunications

- ARCEP
- Agence nationale des fréquences - ANFR
- Médiateur des communications électroniques
- La Poste, Orange, SFR, Bouygues Telecom

Dans le domaine de la banque de l'assurance et de la finance :

- Autorité des marchés financiers - AMF
- GIE carte bancaire,

Dans le domaine de l'alimentation

- Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes frais - APRIFEL ,
- Interprofession des fruits et légumes frais -INTERFEL
- Institut national de l'origine et de la qualité – INAO,
- Direction générale de l'alimentation – DGAL
- France AgriMer
- Conseil national de l'alimentation - CNA

Les organismes consommateurs

- Conseil national de la consommation - CNC,
- Institut national de la consommation – INC,
- Centre européen de la consommation – CEC,



PÔLE CONSOMMATION

Autres domaines

- Laboratoire central des industries électriques – LCIE
- Conseil national des opérations funéraires - CNOF
- Laboratoire national de métrologie et d'essais -LNE
- Agence française de normalisation – AFNOR,
- Médiation de l'eau,
- Conseil Paritaire de la Publicité (CPP) dont Familles de France assure la présidence depuis sa création en 2008, en tant que représentant des associations de consommateurs.
- Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs pour la normalisation – ANEC
- Commission paritaire de la vente directe – CPMVD
- Organe collégial permettant la désignation des médiateurs relevant des dispositions de l'article L. 613-2 du code de la consommation permettre la désignation des médiateurs relevant des dispositions de l'article L. 613-2.

Focus sur le Centre européen des consommateurs :

Le Centre Européen de la Consommation France est une association franco-allemande d'informations et de conseils aux consommateurs. Créé en 2005, il est cofinancé par la Commission européenne et l'Etat français. Il est membre du réseau des Centres Européens des Consommateurs (ECC-Net) présent dans chaque pays de l'Union européenne, ainsi qu'en Islande et Norvège.



Familles de France siège au conseil d'administration du Centre Européen des consommateurs et transmet régulièrement des litiges de consommation transfrontaliers ou en rapport avec le secteur du tourisme et du transport aérien.

Le pôle Consommation a œuvré en faveur de la défense des consommateurs au travers de plusieurs groupes de travail, consultations et auditions.

Auditions et consultations :

- Audition auprès du Secrétariat des affaires juridiques de l'Assemblée nationale, au sujet du bilan et des perspectives des actions de groupe, le 28 janvier 2020
- Consultation sur le décret d'application de la loi 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- Consultation au sujet d'une proposition de loi visant à encadrer le démarchage téléphonique, le 11 mars 2020
- Consultation sur l'extension du dispositif d'encadrement des prix des gels et solutions hydro-alcooliques et des masques de type et de forme chirurgicale à usage unique, le 26 juin 2020
- Audition auprès d'Antoine Darodes, Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Transition numérique et aux télécommunications, au sujet de la 5g le 8 septembre 2020
- Audition auprès de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, au sujet de la 5G le 20 novembre 2020
- Consultation sur la transposition de la directive européenne dite « Omnibus » - prix de référence le 17 décembre 2020
- Consultation sur le projet de décret d'application de la loi AGECE relative aux pièces d'équipements électriques et électroniques le 18 décembre 2020



PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Familles de France s'est emparé du sujet de la durabilité depuis longtemps sous le prisme pragmatique de l'économie de budget pour les familles tout d'abord, puis depuis une quinzaine d'années sous l'angle plus large de la préservation de la planète.

Durant l'année 2020, fortement marquée dès le second trimestre par la crise sanitaire, nous avons poursuivi et ancré la dynamique des années précédentes en multipliant nos articles d'information et de sensibilisation en lien avec l'actualité et en alertant les pouvoirs publics.

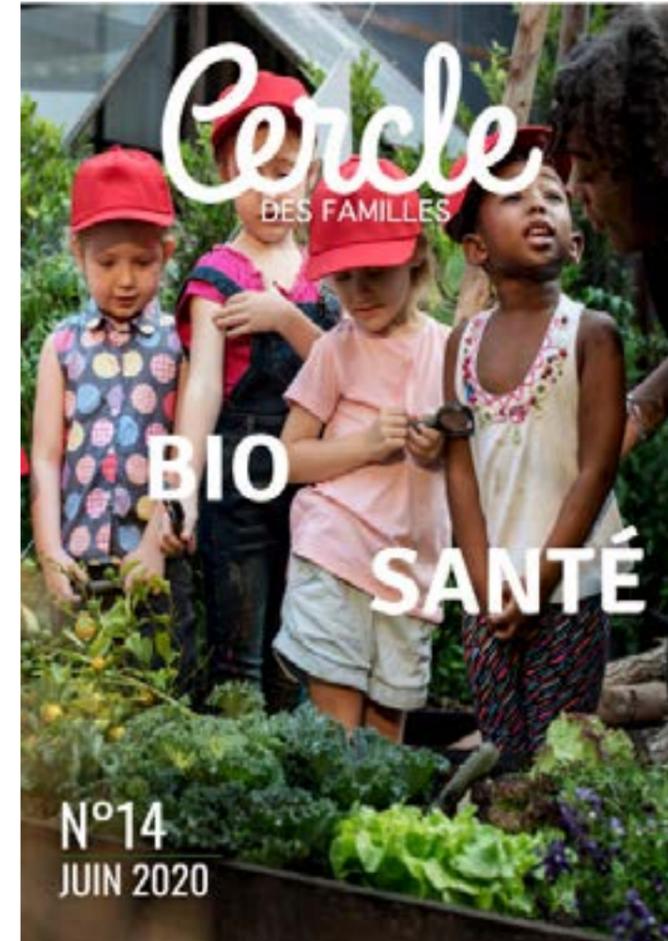
Sujet transversal par essence nous avons fait le choix de ne répertorier que les productions directement liées au développement durable. Ce pôle travaille néanmoins en collaboration étroite avec tous les autres et notamment avec celui de la consommation avec lequel il a, de fait, des liens privilégiés. Par-dessus tout, notre réflexion «durable» préexiste dans tous nos travaux.

19 articles ont été publiés sur le site internet de la Fédération soit près de 5 articles par trimestre pour 2020 :

- Déploiement de la 5G
- Journée mondiale du Climat
- Le recyclage des emballages
- La vente en vrac pour lutter contre le gaspillage
- Le déploiement des véhicules non polluants sur le territoire
- Les enjeux du glyphosate
- La transition numérique
- Les zones à faible émissions
- La convention citoyenne pour le Climat
- Les déplacements à vélos
- Covid: que faire des déchets?
- Covid et crise chez les agriculteurs
- Covid : confinement et qualité de l'air
- La loi anti-gaspillage
- L'électrohypersensibilité et les compteurs Linky
- Le chèque énergie
- Pacte vert pour l'Europe
- Février sans super marché
- Une action en justice pour «inaction climatique»...



PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**1 magazine dédié au sujet:
Cercle des Familles n°14: Bio et Santé**

La Fédération nationale a également pour mission de représenter les consommateurs et les familles et de porter leurs voix, ce qui a été fait à l'occasion de colloques, réunions, conférences, et groupes de travail avec différents acteurs tels que :

- L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et ses comités partenaires consommateurs,
- le médiateur tourisme voyage, dans le cadre des rencontres et présentation du rapport annuels,
- colloque sur la gestion en commun, les monnaies locales complémentaires, les supermarchés collaboratifs,
- groupe de travail « Pourquoi emballe-t-on comme ça ? », décliné en plusieurs thèmes, organisé par le Conseil National de l'Emballage, depuis le 6 novembre 2019, se poursuivant en 2020,
- groupe de travail interministériel sur la rénovation énergétique, organisé par la Coordination interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments,
- commission environnement et développement durable, organisée par le Conseil national de l'information statistique au ministère de l'économie et des finances,
- comité partenaire associations de consommateurs et associations environnementales.



PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Familles de France a cosigné une lettre ouverte au premier ministre le 07/02/2020 concernant l'orientation de la France vers la neutralité carbone pour 2050.

Pour mettre nos mots en action nous avons rédigé deux articles fournis à l'occasion de la journée sans paille et de la journée sans portable.



En janvier 2020, versus la campagne électorale des municipales, nous avons établi des propositions d'orientation nationales avec deux objectifs principaux ; un encouragement au réemploi et au recyclage d'une part et une incitation à se déplacer dans une logique plus respectueuse pour l'environnement d'autre part.

Un concours organisé: La marmite des familles résume tout à la fois la transversalité du développement durable et sa présence sous-jacente dans l'ensemble de notre organisation.



PÔLE COMMUNICATION

Le département communication accompagne la stratégie du mouvement et développe les différents outils d'une communication, interne et externe, attrayante et moderne, papier ou numérique, au service des familles et du réseau.

Il est au cœur et au service des autres départements. Assurer un relais d'information fiable entre les différents acteurs internes et externes de la Fédération et mettre en place des outils fédérateurs

Mettre en place des actions d'attractivité et de promotion de Familles de France :

- valoriser l'importance de la cellule familiale dans son rôle de cohésion sociale
- développer les adhésions au sein de notre fédération, gage de pérennité du mouvement et force de conviction auprès des décideurs.





PÔLE COMMUNICATION

EXTRANET

Déconnexion

MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS

BIENVENUE DANS VOTRE ESPACE ADHÉRENT

D'ici vous pouvez visualiser et modifier les fichiers de votre association/fédération mais aussi voir les documents proposés par la fédération nationale

Nom	Modifié	Propriétaire	Taille
FAMILLES DE FRANCE - FEDERATION DE LOIRE ATLANTIQUE	juin 23, 2020 at 1:21 AM	wadrin	0 octet
FAMILLES DE FRANCE - FEDERATION DU CHER	juin 23, 2020 at 1:21 AM	wadrin	0 octet

1.1 La communication externe

Un nouvel extranet opérationnel !

Le responsable du pôle communication interne et externe a :

- assuré la coordination, le suivi et l'implémentation du nouvel extranet de notre suite
- a gérer les relations avec l'agence de communication WACAN en charge du projet

<https://www.familles-de-france.org>

Ce nouvel extranet se veut être un véritable outil mis en place pour une meilleure communication entre la Fédération Nationale et les Fédérations/Associations directement affiliées.

Les associations et fédérations qui souhaitent transmettre des documents à la fédération peuvent dorénavant le faire via l'extranet (logiciel de partage de documents).

Politique Familiale,
 Education,
 Santé,
 Logement,
 Consommation,
 Communication,
 Administration, etc.

Des formations sont mises en place par session afin de faciliter l'utilisation et l'accès à nos associations et fédérations.



PÔLE COMMUNICATION

Un site vivant pour les familles :

Les pages les plus recherchées dans Google en 2020 restent celles portées sur :
 Les fiches techniques, les prestations sociales, les fiches techniques spécifiques à la consommation et au logement...

Les familles peuvent s'informer très facilement sur :

- Les préoccupations des familles défendues par Familles de France
- L'actualité en consommation, politique et vie familiale, logement, santé
- Les actions de Familles de France auprès des pouvoirs publics et des parlementaires
- Les sujets concernant les familles dans leur vie quotidienne
- Les actions réalisées ou proposées par Familles de France
- Les activités des Fédérations départementales et des associations
- L'annuaire des associations

Nouveautés en 2020

- Modules de sondage pour avoir l'avis des familles sur le site internet

SONDAGES

Vaccination anti Covid, qu'en pensez-vous ?

- Pour
- Contre
- Ne se prononce pas.

Voter

Voir les résultats

Publicité pour les produits et services ayant un fort impact carbone :

- Je suis favorable à son interdiction
- Je suis contre son interdiction
- Je n'ai aucun avis

Voter

Voir les résultats

La COVID-19 a-t-elle modifié votre intention d'avoir un enfant ?

- Oui par peur de l'avenir économique
- Oui pour ne pas contaminer l'enfant
- Oui car diminution des ressources du foyer
- Oui à cause des règles sanitaires à respecter
- Non notre projet est resté identique

Voter

Voir les résultats

Êtes-vous susceptible de choisir après 60 ans alors que vous bénéficiez de 150 trimestres acquis au cours de votre carrière, le dispositif de retraite progressive conjointement à un temps partiel de 40 à 80% ?

- Oui pour un proche malade
- Oui pour mes petits enfants
- Oui par confort personnel
- Non ce dispositif ne m'intéresse pas
- Je n'ai pas d'avis

Voter

Voir les résultats



PÔLE COMMUNICATION



INFO FAMILLE OU NEWSLETTERS TOUT PUBLIC

Toutes les newsletters sont accessibles en ligne sur :

<http://www.familles-de-france.org/fr/publications/>

Familles de France distribue gratuitement une newsletter appelée « Info Famille » à tous les abonnés inscrits en ligne.

18 « Info famille » ont été expédiées en 2020.

Ces newsletters donnent une large place aux actualités du réseau.

Les actions ayant été transmises par les fédérations départementales ont été relayées afin de les mutualiser.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

<http://www.familles-de-france.org/fr/publications/presse>

Les communiqués de Familles de France sont également routés en newsletters aux membres du réseau.

16/03/2020 - Révision du statut des associations d'aide à domicile – C. HEE

22/07/2020 - Sortez masqués, mais à quel prix ! – C. HUET

21/09/2020 - Une Femme à la tête de Familles de France ! – C. HUET

Politique Familiale : 4 communiqués de presse envoyés

16/03/2020 - L'urgence est à la santé et à la solidarité pour tous

30/06/2020 - Familles de France soutient l'article 19 quater visant à renforcer le dépistage néonatal en France.

04/08/2020 - Familles de France « porte un regard critique » sur le projet de loi relatif à la bioéthique.

22/10/2020 - Le coup de pouce naissance pour tous... Dès le septième mois de grossesse

Consommation : 3 communiqués de presse envoyés

09/06/2020 - Familles de France s'allie à nouveau aux autres associations de consommateurs contre les abus du démarchage téléphonique.

06/07/2020 - Familles de France et SELECTRA ont lancé le premier achat groupé santé.

27/08/2020 - Familles de France regrette que l'Etat ne fournisse pas de masques gratuitement aux élèves.



PÔLE COMMUNICATION

LETTRES/BILLETS PARLEMENTAIRES

<http://www.familles-de-france.org/fr/publications/lettres-et-billets-parlementaire>

A l'occasion des projets de loi ou de l'actualité concernant la famille, Familles de France s'adresse soit au Président de la République, soit aux ministres, soit aux députés et sénateurs, soit aux maires ou candidats aux élections.

30/06/2020 - Le dépistage néonatal

RESEAUX SOCIAUX

De nouvelles compétences ont été apportées au sein de l'équipe salariale de Familles de France au premier trimestre 2019. Maîtrisant les outils de communication et les réseaux sociaux la chargée de mission a mis en place une communication via les outils consultés par les jeunes familles.

Familles de France relaye régulièrement les informations du site national, des ministères et de nos partenaires ou autres associations afin d'informer les familles. Des infographies ou vidéos spécifiques sont publiées pour alerter ou prévenir les consommateurs.



FACEBOOK

<https://www.facebook.com/Familles2France/>

7801 abonnés au 31 décembre 2020 (contre 7112 au 1er janvier).

Le compte Facebook de Familles de France publie régulièrement les articles du site internet concernant chaque pôle, des infographies concernant les journées mondiales, ainsi que des actualités qui intéressent nos abonnés.



TWITTER

<https://twitter.com/Familles2France/>

1601 abonnés au 31 décembre 2020 (contre 1580 au 1er janvier).

Le compte twitter de Familles de France tweete et retweete régulièrement des informations pour les familles et les consommateurs. Elles proviennent du site national ou des comptes twitter tels que :

- Service-Public.fr

- Ma caf.fr

- Inc-conso.fr

- Ademe

- Unaf.fr

- Education nationale

- Coface (Confédération des organisations familiales de la communauté européenne)

- Unicancer

- Gouvernement.fr

- Ministère de l'écologie

- Assemblée Nationale



PÔLE COMMUNICATION

« LE CERCLE DES FAMILLES » MAGAZINE

www.familles-de-france.org/publications/magazine/

En 2017 le magazine de la Fédération Nationale Familles de France est passé au format numérique. Disponible sur notre site internet, il est également hébergé sur la plate-forme publicitaire en ligne - Joomag.com et sa consultation est gratuite sur abonnement en ligne.

4 numéros ont été publiés en 2020 sur les thèmes suivants :

#13 Cercle des Familles – Handicap un dossier qui bouge – Mars 2020

#14 Cercle des Familles – Bio & santé – Juin 2020

#15 Cercle des Familles – L'adaptation de la société en période de pandémie – Octobre 2020

#16 Cercle des Familles – Des fêtes de fin d'année particulières – Décembre 2020



PÔLE COMMUNICATION

LA COMMUNICATION INTERNE

INFO RESEAU OU LETTRE aux RESPONSABLES

12 newsletters « Info réseau » ont été envoyées en 2020.

33 newsletters « Lettre aux responsables » ont été envoyées en 2020.

La lettre aux responsables est envoyée chaque mois aux responsables et dirigeants des fédérations et associations qui en font la demande, ainsi que lors d'actualité urgente.

Sa version électronique, donne les liens pour accéder rapidement aux communiqués, aux actualités fédérales, aux dossiers des secteurs (lettres juridiques, appels d'offre...) et aux formations (renseignements et inscriptions).

Communiqués de presse, lettres et billets aux parlementaires ont également été adressés par routage électronique à l'ensemble du réseau Familles de France.

DOCUMENTS INTERNES

Notre réseau est habilité à nous demander de leur réaliser des flyers, affiches et/ou infographie sur-mesure pour leur association et/ou leurs événements.

Néanmoins de nombreux outils, sont régulièrement proposés à notre réseau :

- Flyers et affiches concernant chaque pôle
- Affiches des moments forts de l'année (Journée mondiale des droits de l'enfant, violences faites aux femmes, octobre rose, mois sans tabac...)
- Flyers concernant les usagers de la santé
- Dossier et infographies de la rentrée scolaire
- Infographies diverses
- Kit mis à disposition par le mouvement pour les Bourses d'accès aux droits pour les associations.

Tous ces documents sont téléchargeables depuis le site.

CHARTRE GRAPHIQUE

Une charte graphique pour améliorer la visibilité de nos pôles.

Des couleurs et icônes ont été attribuées pour chacun des pôles pour unifier une identité visuelle sur tous les documents imprimés et/ou numériques nous concernant.



Cette charte doit être respectée par toutes les associations et fédérations pour conserver une unité de communication. Ces icônes sont disponibles sur simple demande à l'adresse électronique :

communicationweb@familles-de-france.org

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

**28, Place Saint Georges 75009 Paris
01 44 53 45 90
contact@familles-de-france.org**

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France



@Familles2France

